

Administrateur-Délégué-Gérant
J. RANDOLET
Adresse tout ce qui concerne l'Administration à M. O. RANDOLET
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre
Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE
Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

Table with columns: ABONNEMENTS, Trois Mois, Six Mois, Un An. Rows: Le Havre, l'Oise et la Somme, Autres Départements, Union Postale.

RÉDACTION
Adresse tout ce qui concerne la Rédaction
35, Rue Fontenelle, 35
TÉLÉPHONE: N° 7.60

DERNIÈRE HEURE

M. POINCARÉ AU BANQUET DES JOURNALISTES RÉPUBLICAINS

M. Poincaré a présidé, hier soir le banquet annuel de l'Association des journalistes républicains. Le chef de l'Etat avait à sa droite M. Paul Strauss et à sa gauche, M. Antonin Dubost, président du Sénat.

Notre Flotte Aérienne

Du haut de la tribune du Sénat, un réquisitoire sévère a été prononcé contre notre flotte aérienne. M. Raymond, sénateur de la Loire, qui s'est maintes fois signalé par ses interventions en faveur de notre « cinquième arme » et par ses voyages en aéroplane, a exposé une situation lamentable, du moins en apparence.

Nouvelles Politiques

M. CAILLAUX A MAMERS
Le banquet offert hier par le Comité républicain de la souscription à M. Caillaux, a commencé à une heure aux côtés du ministre des finances avait pris place le général de division Larigues, MM. Béhier, chef de cabinet du ministre des finances; Montigny, préfet de la Sarthe; Len-veu, préfet de l'Orne; le colonel Gazan; Roper, trésorier-payeur général de la Sarthe, de nombreux maires, conseillers généraux et d'arrondissement.

La Fête de la Sorbonne

La journée de clôture de la souscription nationale pour l'aviation militaire a donné lieu hier, à la Sorbonne, à une fête présidée par M. Raymond Poincaré, accompagné des ministres de la guerre et de la marine.

L'Union des Gauches des Six Cantons du Havre

Nous avons annoncé la constitution de « L'Union des Gauches des six cantons du Havre ». Nous en publions les statuts:

INCIDENT DÉMENTI

BRIEY. — Il est inexact qu'un incident se soit produit à Fredout, à la frontière, le 27 janvier dernier. Quelques jeunes Lorrains, mais ils ne sont livrés à aucune manifestation.

CHEZ LES MINEURS

REIMS. — A l'issue d'une manifestation qui parcourut les rues de la ville, un meeting de mineurs a eu lieu.

RÉUNION DE FONCTIONNAIRES

ARRAS. — Dans une réunion tenue hier par la Fédération nationale des P. T. T. et l'Union générale des Contributions indirectes, un ordre du jour a été voté donnant mandat à leur Conseil d'administration de mener une campagne énergique en vue du relèvement des traitements et de l'augmentation des effectifs.

AGRESSION CONTRE UN BANQUIER

Un banquier nommé Lartigue, demeurant rue d. Quatre-Septembre, et qui ferait partie du Conseil d'administration d'un grand établissement métallurgique, a été attaqué hier après-midi avenue de la Grande-Armée par un individu qui a tiré sur lui plusieurs coups de revolver.

BIJOUTERIE CAMBRIOLÉE

LILLE. — Des cambrioleurs ont dévalisé la nuit dernière une bijouterie au centre de la ville. Le montant du vol atteindrait 114.000 fr. C'est la troisième fois que cette bijouterie est cambriolée.

L'AFFAIRE POUTILOFF

SAINTE-PÉTERSBOURG. — L'Agence Télégraphique de Saint-Petersbourg apprend que la Compagnie des usines Poutiloff n'a pas émis de nouvelles actions et n'a pas sollicité du gouvernement l'autorisation d'une émission.

COLLISION DE TORPILLEURS

ROME. — Les torpilleurs 14 et 17 ont eu une collision dans le port de Messine. L'accident serait sans gravité.

DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

A Colombes, dans un match de football rugby comptant pour le retour du Championnat de Paris, le Racing Club de France a battu le Stade français à 33 points (7 essais, 4 buts et 1 drop-goal) à 3 points (1 essai).

LAÉRONAUTIQUE MILITAIRE

Une Lettre du Ministre de la Guerre au Sénateur Raymond

Le ministre de la guerre a adressé la lettre suivante à M. le sénateur Raymond, président du Comité national pour l'aviation militaire: Paris, le 31 janvier 1914.

Les conditions d'utilisation des souscriptions

Les conditions d'utilisation des souscriptions et généralement consenties par le Pays, au vu de nos stations d'atterrissage, nous ônera, j'en suis persuadé les plus utiles, les plus féconds résultats.

Messieurs,

Il serait téméraire de rien vouloir ajouter à ce qui vient d'être dit, et très éloquent, dit-il, et très éloquent, dit-il, et très éloquent, dit-il.

NOS COLONIES

AFRIQUE ÉQUATORIALE

La Campagne du Colonel Largeau. Les derniers câbligrammes reçus au ministère des colonies permettent de préciser les détails de la campagne qu'achève en ce moment même le colonel Largeau dans le Borkou et l'Ennédi.

ON TROUVE LE PETIT HAVRE à Paris à la LIBRAIRIE INTERNATIONALE 108, rue St-Lazare, 108

— Sans doute, a déclaré le ministre, il est exact que le nombre des officiers qui demandent à faire de l'aviation est en décroissance, mais par contre, il est certain que ceux qui, aujourd'hui, cherchent à entrer dans la cin-

Table with columns: Achat d'avions, Bourses d'apprentissage, Stations d'atterrissage, Sécurité en aéroplane, Aviation maritime, Caisse de secours des pilotes, Achat de deux chiens policiers pour le centre de Nancy.

Table with columns: Achat d'avions, Bourses d'apprentissage, Stations d'atterrissage, Sécurité en aéroplane, Aviation maritime, Caisse de secours des pilotes, Achat de deux chiens policiers pour le centre de Nancy, Total.

En réponse à cette communication, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je donne une adhésion sans réserve à ces propositions. Je suis heureux à cette occasion de vous adresser, ainsi qu'à MM. les membres du Comité national et à tous vos collaborateurs, l'expression de mes remerciements pour le concours éclairé que vous, vous avez prêté à mon département, afin de régler au mieux les intérêts de la défense nationale, et à ceux de l'aviation.

Le Sénateur Raymond

Le Sénateur Raymond, président du Comité national pour l'aviation militaire, a été élu à la présidence de la séance d'hier.

Le Sénateur Raymond

Le Sénateur Raymond, président du Comité national pour l'aviation militaire, a été élu à la présidence de la séance d'hier.

STATUTS

ARTICLE PREMIER. Il est fondé sous ce titre: Union des Gauches des six Cantons du Havre, un groupement de Comités républicains et de Citoyens adhérents, qui se proposent pour but le triomphe d'une politique de défense des intérêts généraux, de laïcité, de réformes sociales et de concorde entre les citoyens.

ARTICLE 2

Les groupements politiques et les citoyens, par le fait de leur adhésion, s'engagent: 1° A placer au premier rang de leurs préoccupations toutes les questions qui concernent la défense nationale et l'extension de l'influence française dans le monde;

ARTICLE 3

L'Union des Gauches est administrée par un Comité-Directeur composé de 27 membres, lequel élit le bureau qui comprend: Des Présidents d'honneur; 1 Président; 2 Vice-Présidents; 1 Secrétaire général; 1 Secrétaire adjoint; 1 Trésorier; 1 Trésorier adjoint.

ARTICLE 4

Les ressources de l'Union sont constituées par les cotisations des membres de l'Association.

ARTICLE 5

Les cotisations individuelles ne peuvent être inférieures à 1 franc par an.

ARTICLE 6

L'Union se réunit en Assemblée générale chaque fois que les circonstances le comportent, sur convocation soit du Président, soit du Comité-Directeur, ou à la demande d'un quart des Membres de l'Union.

ARTICLE 7

L'exclusion pourra être prononcée contre un Membre de l'Union ou un Groupement adhérent, par délibération du Comité-Directeur, après que les intéressés auront été invités à présenter leurs explications.

ARTICLE 8

La dissolution de l'Union ne peut être prononcée qu'en Assemblée générale extraordinaire comprenant les deux tiers des membres.

ARTICLE 9

Le bureau de l'Union des Gauches des six cantons du Havre est ainsi composé: Présidents d'honneur: MM. Jules Siegfried, Génestat et Krause.

ARTICLE 10

Il a été décidé qu'un vice-président et un trésorier adjoint seront ultérieurement choisis parmi les Républicains des communes suburbaines, lorsque se seront produites toutes les adhésions qui n'ont pu encore y être recueillies.

ARTICLE 11

De nombreux lecteurs nous écrivent et nous demandent quelles formalités ils doivent remplir pour adhérer à « L'Union des Gauches des six Cantons du Havre », qui organise la conférence que feront, le 15 février prochain, MM. Briand, Barthou et Chéron.

ARTICLE 12

Nous ne pouvons que les inviter à s'adresser au Secrétaire Général de l'Union des Gauches, 108, rue de Paris, qui s'occupera de leur fournir toutes indications nécessaires.

UNE AFFAIRE DE BIJOUX

Quelques Brétons ont-ils passé?

M. le juge Bourard instruit en ce moment une affaire de bijoux à laquelle sont mêlés un jeune Belge, appartenant à une excellente famille de Bruxelles, un étudiant en médecine, beau-fils d'un général français et enfin, un dévot, habitant Londres.

Cette affaire est d'autant plus amusante qu'elle a vu apparaître M. Quadrainstein, le courtier en bijouterie, dont on connaît le rôle des recherches effectuées pour retrouver le collier de M. Salomon.

Voici les faits : Au mois d'octobre dernier, un jeune Belge, de passage à Paris, ayant besoin d'argent, s'adressait à M. Loew, 7, rue Frochot, qui consentait à lui prêter pour 30,000 francs de bijoux.

Le lendemain, ce fils de famille partait à Londres avec un étudiant de ses amis et une jeune actrice, pour y faire la fête.

M. Loew ne voyait pas revenir son client et se mit à sa recherche. Connaissant les capacités de M. Quadrainstein, il le pria de l'accompagner à Londres. Un beau soir, tous deux débarquèrent dans la capitale anglaise et furent assez heureux de retrouver le trio dans un établissement où l'on s'amuse.

M. Loew menaça le jeune Belge d'une arrestation immédiate s'il ne rendait pas les bijoux ; mais celui-ci ne se laissa pas intimider et décida de quitter Londres avec ses amis.

En route, on avait fait la connaissance d'un compatriote, deserteur, qui s'offrit à les accompagner à Southampton.

Un beau soir, le 31-12, le « docteur », la jeune actrice et le deserteur, connu sous le surnom de « Jolot », se trouvèrent dans cette ville, ayant dépisté M. Loew et son fidèle compagnon.

Jolot leur offrit une promenade au bord de la mer avant de s'embarquer pour Le Havre. On accepta la proposition, mais quand tous quatre se trouvèrent réunis dans un endroit désert, le deserteur ayant retrouvé ses instincts d'opache, tira son revolver de sa poche et, sous la menace de les tuer et de les jeter à la mer, il se fit remettre les 30,000 francs de bijoux.

Dépouillé ainsi des joyaux, le trio rentra à Paris.

Entre temps, M. Loew avait déposé une plainte au Parquet et M. le juge Bourard avait été chargé d'en faire une information. Quelques jours après, d'ailleurs, « Jolot » avait été arrêté à Nice pour une autre affaire et ramené à Paris.

Incompréhensible, samedi, devant le magistrat instructeur, ainsi que le jeune Belge, l'étudiant en médecine et l'actrice prénommée, qui assistaient leurs dévoués M^s Haynaud et Emile Doublet.

Le Belge a reconnu avoir reçu de M. Loew 30,000 francs de bijoux, mais il a ajouté qu'il les avait achetés et qu'il ne refusait pas de payer au plaignant la somme qu'il lui devait.

Quant à « Jolot », il a protesté de son innocence en disant que c'était pour la première fois qu'il entendait parler de ces bijoux qu'il n'avait jamais vus.

L'ivresse belliqueuse

La soirée de samedi, jour de paye et de fin de mois, fut particulièrement marquée par des gestes de provocation.

Nombruses furent les arrestations pour ivresse simple. Mais l'alcool fut aussi des idées droles — pas toujours — on cite notamment ces idées sont étonnantes et donnent lieu à d'innombrables discussions et dans la suite à des coups, la plupart du temps elles ont été engendrées par une futilité. Mais que diriez-vous de plusieurs individus ivres auxquels prend la fantaisie de s'amuser en frappant les passants ?

C'est le fait qui se produisit samedi soir. Vers onze heures, M. Balindi, commissaire de police de permanence, voyait arriver cinq personnes qui venaient se plaindre d'avoir été victimes d'agression place de l'Hôtel-de-Ville.

Trois d'entre-elles avaient reçu des coups : M. Pierre Couquerel, âgé de 58 ans, employé aux Chantiers de la Méditerranée et demeurant 10, rue Ernest-Renan ; Auguste Besnard, âgé de 48 ans, 7, rue du Grand-Croissant ; et Albert Catherine, âgé de 46 ans.

Il déclara que, sans aucune discussion ni provocation, ils avaient été attaqués brusquement par quatre individus ivres qui passaient, près du Café Guillaume Tell.

Pou après arriva au poste un employé de commerce de Belleville qui venait se plaindre d'avoir été frappé, vers onze heures moins un quart, devant le numéro 107, de la rue d'Éliat, par trois individus.

À ce moment, que lui arrivait à la police, un journaliste Louis Bahaegol, âgé de 60 ans, et demeurant 20, rue Mogador. Celui-ci avait été pris à partie à peu près à la même heure, rue de Metz, par plusieurs individus qui l'avaient renversé à terre, il portait une blessure à la tête.

Voilà donc ces faits en corrélation patente. M. Balindi fit prévenir les postes de police de ces événements en ordonnant aux agents d'exercer une active surveillance sur les groupes d'ivrognes dont le signalement pouvait correspondre à celui fourni par les plaignants.

C'est ainsi que les agents Ternon et Joseph Guibert arrivèrent, dans la nuit, deux jeunes gens sur lesquels, par la suite, pesèrent les plus graves soupçons quant aux actes ci-dessus. Ce sont deux journalistes de Saint-Adresse : Paul Baray, âgé de 21 ans, demeurant 28, impasse Douche, et Robert Lecaron.

LE Roman d'une Etoile

PAR Daniel LESUEUR

QUATRIÈME PARTIE

PAR LA MORT, POUR LA VIE

I

LE VIEUX MOTIER

Devant le lourd hôtel de l'avenue de Messine, un coupé s'arrêta.

Modeste voiture de remise, louée au mois, qui n'attira l'attention de personne.

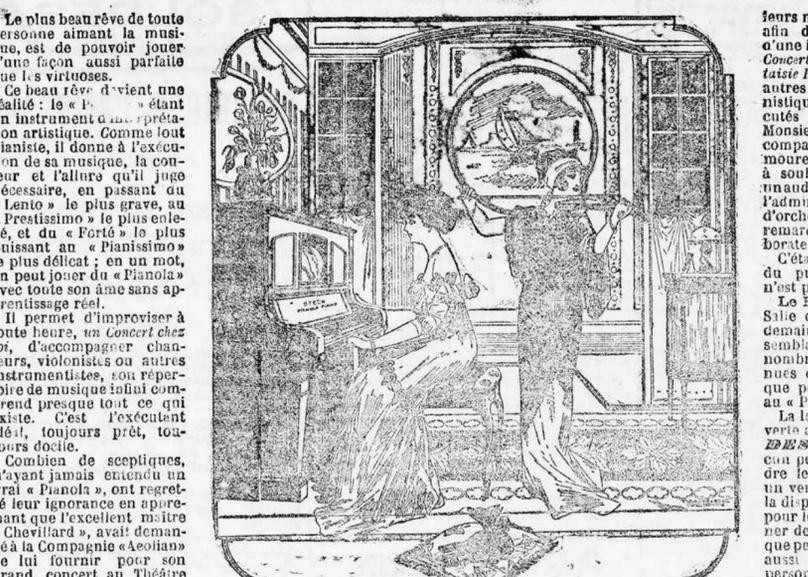
Pourtant un marmion, douze ans peut-être, le nez en trompette tourné à flairer constamment les bonnes choses en équilibre sur son crâne tondus, s'arrêta lorsqu'il vit descendre une longue, souple silhouette de femme.

Vêtue de noir, elle paraissait drapée dans les étoffes moutantes aux plus nobles. Sous son grand chapeau, son teint nait avec un pâleur chaude de camélia.

La splendeur veloutée de ses yeux s'arrêta sur le regard hardi du gendre à la veste blanche.

— Bonjour, Madame Flaviana, dit-il sans hésiter.

UN CONCERT CHEZ SOI



Les PIANOLA-AEOLIAN sont exposés aux MAGASINS DESFORGES, 82, Rue du Champ-de-Foire

Le plus beau rêve de toute personne aimant la musique est de pouvoir jouer d'une façon aussi parfaite que les virtuoses.

Ce beau rêve devient une réalité : le « Pianola » étant un instrument à interprétation artistique. Comme tout pianiste, il donne à l'exécution de sa musique, la couleur et l'allure qu'il juge nécessaire, en passant du « Lentissimo » le plus grave, au « Prestissimo » le plus enlevé, et du « Fortissimo » le plus puissant au « Pianissimo » le plus délicat ; en un mot, on peut jouer du « Pianola » avec toute son âme sans apprentissage réel.

Il permet d'improviser à toute heure, de composer chez soi, d'accompagner chanteurs, violonistes ou autres instrumentistes, son répertoire de musique infiniment comprend presque tout ce qui existe. C'est l'exécuteur idéal, toujours prêt, toujours docile.

Combien de scaplines, n'ayant jamais entendu un vrai « Pianola », ont regretté leur ignorance en apprenant que l'excellent maître « Chevillard », avait demandé à la Compagnie « Aeolian » de lui fournir pour son grand concert au Théâtre des Champs-Élysées, un de

dit « hoïsson ». Agé de 19 ans, et demeurant 8, rue du Beau-Panorama.

Tous deux étaient manifestement ivres au moment de leur arrestation. Leurs explications furent plutôt confuses. Espérons que l'enquête éclaircira cette affaire.

C'est pour des faits semblables que furent arrêtés, rue de Paris, le journaliste Adonis Louvigny, âgé de 38 ans, demeurant 21, place de la Genèrmerie, et Ernest Nolin, marin, âgé de 35 ans et demeurant 24, rue Dauphine.

Ces deux hommes, sous l'effet de l'absorption trop prolongée de liqueurs fortes, avaient frappé et blessé, place Gambetta, un garçon boulanger du nom de Mérelle, demeurant rue Bazan.

Deux voisins étaient pris de querelle : ils en virent aux coups. Sur la plainte de M. Isnard, demeurant 21, rue des Remparts, on arrêta à 1 h. 1/2, p. ce du Vieux-Marché, le journaliste Henri Coliou, demeurant 4, rue des Remparts.

Les Espagnols suspects Ils sont arrêtés en gare de Bordeaux

Vendredi matin, à dix heures, à l'arrivée du train venant de Jonzac, deux individus étaient vus à Bordeaux, au moment où ils descendaient à contre-voile. Comme ils se dirigeaient lativement vers une porte autre que celle de la sortie réglementaire des voyageurs, les deux singuliers personnages furent appréhendés par M. Farfais, commissaire de la brigade mobile de service à la gare.

Interrogés, ils déclarèrent s'appeler San Juan, âgé de 22 ans, et Sotomoro Gregorio, âgé de 29 ans, l'un et l'autre sujets espagnols. Ils avouèrent être venus de Jonzac, sans motif.

On les a donc écroués sous l'inculpation d'infraction à la police des chemins de fer.

Des papiers trouvés dans leurs poches font savoir que les deux Espagnols sont constamment en voyage. Il y a quelque temps, ils arrivaient par bateau à Bordeaux ; on les vit ensuite au Havre ; ces jours derniers ils étaient à Paris. Comme ces individus sont sans ressources, la brigade mobile les tient pour suspects, et elle va, à leur sujet, s'enquérir de tous les renseignements utiles. Elle va surtout s'attacher à savoir si les incriminés n'ont pas donné une fausse identité.

Mauvais Commissionnaire Ayant été chargé par un camarade de régler une facture de 18 fr. 30, Joseph Vieillard, âgé de 31 ans, originaire de Munich, et logé comme infirmier à l'hôpital, s'acquitta fort mal de sa commission.

Recherché pour son acte indélicat, Vieillard fut trouvé habillé d'effets empruntés. Par malheur il avait oublié d'enlever au veston une décoration coloniale, ce qui lui valdrait d'être poursuivi pour port illégal d'insigne.

Préstiditigation Pendant qu'il prenait l'apéritif dans un café de la rue des Drapeaux, un maris, Jean-Louis Le Galvez, âgé de 34 ans et demeurant 20, rue du Grand-Croissant, s'aperçut de la disparition de son portefeuille contenant de 7 à 8 francs.

Il fut accusé deux consommateurs du vol, il les désigna au commissaire ; mais, foudroyés, les prévenus ne furent pas trouvés porteurs de l'objet.

La Fugitive

Une jeune fille, André Gonzales, avouant dix-huit ans, cherchait samedi soir un logement. Comme son physique ne semblait correspondre que très vaguement à l'âge indiquée la logeuse conduisit la jeune fille au commissaire auquel elle déclara qu'elle avait quitté le domicile de ses parents, 2, rue Montmartre à Paris, à cause des mauvais traitements qu'elle subissait.

Sur son motif de 70 fr. qu'elle avait emporté, il lui restait 61 fr.

Arrestation

En vertu d'un mandat d'amener, les agents de la sûreté ont arrêté un nommé Auguste Coisy, âgé de 18 ans, journaliste, sans domicile.

M MOTET, DEVIÈME, 51, rue de la Harpe-17, E. T. H. H.

Tribune des Syndicats

Chambre syndicale de la Boucherie du Havre. — Dans sa réunion générale du 27 janvier, ce Syndicat a formé son bureau pour trois ans comme suit :

M. René Renon, président ; G. Hortelave, vice-président ; A. Guérol, trésorier ; Toulmin et Kuhn, secrétaires ; Binaux, Vasse, Lavenu, V. Legros, Jean Auger, Sauvage, L. Leblond et Anquetin, assesseurs.

Conférences et Cours

Société d'Initiative d'Enseignement Scientifique par l'Aspect

M. V. Du Bled, inscrit au programme pour faire la conférence de ce soir, se trouve en ce moment dans l'impossibilité de quitter la Franche-Comté. Il sera remplacé par un jeune conférencier : M. Pierre Chastles, conférencier de l'École des Sciences Politiques, qui, avec une bonne grâce dont nous lui serons très reconnaissants, nous fera visiter le Pays des lacs : La Finlande et les Finlands.

M. Pierre Chastles, animateur de la Cour des Comptes, a été chargé plusieurs fois de missions en Russie, en ce qui concerne les voyages à travers l'Empire des Tsars. Il nous observera sur place les mœurs des habitants, la vie politique, économique et sociale de cet immense pays. Il s'est donné pour tâche de faire connaître au Havre, la variété infinie des populations qui vivent sous le sceptre de tsar Nicolas II : Russes, Finlandais, Polonais, Tatars, Arméniens, etc.

C'est de la Finlande qu'il se propose de parler dans sa conférence du 6 février prochain. Il pourra grâce à de nombreux projections photographiques rapportées de ses voyages, évoquer le « Pays aux mille lacs », l'étrange beauté des « nuits blanches » pendant l'été boréal, les mœurs originales de ce peuple si peu connu et qui mériteraient tant d'être connus. Profondément civilisé, le peuple finlandais n'a pas eu peur des innovations des siècles hardies : c'est ainsi qu'au Parlement d'Helsingfors siègent des femmes « députées ». Mais, surtout, il a défendu avec une admirable énergie, sa constitution autonome, violée par le cours russe. La France qui a toujours soutenu les droits des petits peuples opprimés, doit suivre activement ce qui se passe en Finlande, sans d'ailleurs, perdre de vue les intérêts légitimes de la grande nation amie et alliée.

NOTA. — S'adresser, pour de nouvelles inscriptions, à M. Olivier Senet, président, Palais de la Bourse ; à M. G. Serrurier, vice-président fondateur, rue du Canon, 28 ; à M. F. Fouilleul, trésorier, rue du Champ-de-Foire, 88, ou à M. Dubois, gérant de l'Hôtel des Sociétés.

MM. les membres sociétaires sont priés de faire connaître, s'il y a lieu, les changements d'adresse, ainsi que les irrégularités qui viendraient à se produire dans la réception des lettres d'invitation.

— Madame, c'est la vérité. Son Excellence a quitté Paris.

— Pour longtemps ? demanda la jeune femme, essayant d'affermir sa voix.

— Nous ne savons pas, répliqua le cerbere, non avec l'humilité de l'ignorance, mais avec l'ironie contenue de celui qui ne veut pas parler. Madame n'aura qu'à lire les journaux de ce matin. Son Excellence a fait passer une note.

Flaviana, le cœur défaillant, sortit, fit quelques pas, très lentement, vers sa voiture.

Oh aller ? quelle décision prendre ? L'idée de rentrer chez elle sans accomplir immédiatement une démarche pour retrouver son enfant lui sembla odieuse, intolérable.

Mais, en dehors d'une entrevue avec Omiroff, tout serait vain. Et maintenant, quand verrait-elle Omiroff ?

Où était-il ? Pouvait-elle courir après lui ? ... prendre un train ? ... le rejoindre ? ...

Un journal... Elle allait acheter un journal pour lire cette note dont parlait le portier.

La danseuse, d'un coup d'œil, explora l'avenue. Où se trouvait le kiosque le plus proche ?

Elle en aperçut un à l'angle du boulevard Haussmann.

Mais, comme elle se dirigeait de ce côté, sans même remonter en voiture, elle eut la surprise de voir accourir un jeune garçon qui, précipitamment, quittait ce kiosque et brandissait le Petit Parisien en le lui montrant, comme s'il venait de l'acheter à son intention.

Revue d'Instruction Militaire.

Le troisième exercice sur la carte de l'École d'Instruction de la 3^e région (centre du Havre), aura lieu pour les officiers de complément d'infanterie le jeudi 5 février courant, de 18 h. 1/2 à 19 h. 30, dans la salle A de l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée à droite).

Le troisième exercice sur la carte pour les officiers de complément de l'artillerie, des services administratifs et de la gendarmerie, aura lieu le même jour et aux mêmes heures, au Cercle de garrison 6, place Gambetta, au second.

Groupe Astronomique du Havre. — Cours public d'Astronomie, par M. le Professeur M. Bresse, professeur agrégé de mathématiques au Lycée. — 1^{er} Leçon : Notions de géométrie et de physique astronomiques (soleil et lune). Coordonnées équatoriales, ascension droite et déclinaison d'un astre.

Instrumentation de mesure et d'observation, théodolite, lunette méridienne, cercle mural, équatorial. 20 h. 3/4, Hôtel de Ville, salon Ouest.

Communications Diverses

Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen. — La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen nous adresse cette communication, dans laquelle elle fait connaître la situation précaire de la mère de l'infortuné Jules Durand, et l'appelle à adresser sa faveur au maître de la justice :

« On n'a pas oublié l'histoire tragique de Jules Durand, secrétaire du Syndicat des charbonniers du Havre, par la Cour d'assises de Rouen. On se rappelle la caissière faite dans le pays par la Ligue des Droits de l'Homme et les journaux socialistes et républicains et les orateurs ouvriers pour démontrer l'erreur commise. La Cour de Cassation a cassé l'arrêt ; mais dans l'intervalle, le malheureux inconnu était devenu fou incurablement. »

Le père de Durand est mort de misère et de chagrin. Les longues attentes, les alternatives d'espoir et de découragement l'ont mené au tombeau.

« La mère est malade à son tour et épuisée de ressources. Elle vit actuellement de quelques subsides que la charité privée lui fait parvenir. »

« Durand père, a son cheval de mort, supporte les rigueurs de la section du Havre de poursuivre la réhabilitation de son fils de ne pas laisser mourir dans le dénuement celle qui désormais allait être seule. »

« La Ligue des Droits de l'Homme vient donc d'adresser à M. le Garde des Sceaux une requête instante pour que Mme Durand obtienne un secours. »

« La justice a été égarée et son erreur a fait deux victimes. Il n'est que juste qu'elle en fasse une troisième. »

« M. le Procureur général est homme de cœur : il entendra et, dans la mesure permise, hélas ! réparera... »

Opheïnat Massey. — Le maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur, a l'honneur de porter à la connaissance du public que conformément à l'arrêté de M. le Sous-Préfet de l'arrondissement du Havre, en date du 23 janvier dernier, une enquête sera ouverte sur le projet d'édification partielle d'un titre de propriété continuant la donation de M. l'Opheïnat Massey.

Le projet est dressé, visé, avec les pièces à l'appui, sera déposé au secrétariat de la mairie, pendant huit jours, du 6 février courant au 12 du même mois. Inclusivement, pour que les intéressés puissent en prendre connaissance, tous les jours, aux heures des bureaux.

A l'expiration de ce délai, M. F. Achard, conseiller général, commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Sous-Préfet, se réunira au même bureau, le 23 février courant, de deux heures à quatre heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur le projet.

Contribution des Patentes. — Les rôles de la Contribution des patentes (3^e et 4^e trimestres 1913), des droits d'épave des appareils à vapeur (3^e trimestre 1913) des redevances pour frais de surveillance des fabriques de marbre (3^e trimestre 1913) sont parus le dimanche 31 janvier courant, entre les mains de MM. les percepteurs.

Bulletin des Sociétés

Société Maternelle de Prévoyance des Employés de Commerce. — Siège social, 8, rue Cailly. — Téléphone n° 220.

Cours Techniques Commerciaux

Cours du Lundi

ALLEMANS (Prof. M. Fritz de l'École Supérieure de Commerce). — 1^{re} année, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; 2^e année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

ANGLAIS USUEL (Prof. M. E. Robine, Professeur au Lycée). — 1^{re} année (Section A) de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; 2^e année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

COMPTABILITÉ COMMERCIALE (Prof. M. Levillain, Employé de Commerce). — 1^{re} année, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; 2^e année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

SOCIÉTÉ se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux.

Le chef du service se tient aux jours de la Bourse, de midi à cinq heures, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Institut International pour la Diffusion des Expériences Sociales. Affilié à la Ligue pour l'Éducation du Progrès. La prochaine réunion de la Section havraise de l'Institut aura lieu lundi 3 février, à 8 h. 3/4 du soir, en l'Hôtel de Ville, Salle A.

Ordre du jour proposé : 1^o Notes et communications ; 2^o Coup d'œil sur les problèmes de la Protection Sociale ; 3^o Causerie par M. Raoul Gouzy, avocat ; 4^o de l'assistance judiciaire et de la responsabilité de l'employeur. Échange de vues ; Observations ; Résolutions.

La Section du Havre est administrée par un Comité actuellement composé comme suit : Président, M. Hermann Du Pasquier ; Vice-Présidents, MM. Ch. Frémont et E. Emile D'ivet ; Secrétaires, MM. F. Fabre et E. Lefebvre ; Trésoriers, MM. Alfred Gaille et A. Dionnée ; Membres, MM. Alfred Anoujou, G. Barthélémy et Albert Krause.

À titre ordinaire, la Section se réunira en l'Hôtel de Ville du Havre, salle A, à 8 heures 3/4 du soir, le premier lundi de chaque mois.

Ordre du jour permanent :

Réunion de janvier : Le vêtement, l'alimentation, la bienfaisance, etc. ; Réunion de février : La sécurité publique, la protection sociale, etc. ; Réunion de mars : La vie scolaire, ses besoins, ses ressources, etc. ; Réunion d'avril : Les conditions du Travail, les lieux de travail, les contrats de travail, les salaires, etc. ; Réunion d'octobre : L'épargne, le crédit, l'impôt, etc. ; Réunion de novembre : La ville, ses rues, ses moyens de transport, etc. ; Réunion de décembre : L'habitation, sa sécurité, sa salubrité, son loyer, etc. ;

Société Géologique de Normandie. — La Société Géologique de Normandie se réunira le mercredi 4 février, à 8 h. 3/4 du soir, à l'Hôtel de Ville, salle d'horticulture.

Ordre du jour : Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente réunion. Correspondance et ouvrages reçus. Présentations de nouveaux membres. Communications diverses.

Au Feu ! (Anciens Sapeurs-Pompiers de Paris). — Réunion obligatoire du groupe mardi 3 février, à 8 h. 30 du soir, Hôtel de Ville, salle A.

Société Linnéenne de la Seine-Maritime. — Le soir, lundi 2 février, à 21 heures, au siège social, 38, rue du Commerce, réunion du groupe minéralogie et paléontologie.

Ordre du jour : M. Geo Robeck. La Calcaie ; M. Raoul Mail. La Paléobotanique. Présentations et communications diverses.

Société Philharmonique. — Ce soir à 8 h. 1/2, 1^{re} séance, répétition générale. Prière de s'adresser au concierge.

La Protection Mutuelle. — La Protection Mutuelle des employés et ouvriers de chemins de fer du Havre, Section d'exploitation et dépôt, MM. les commissaires, membres de la commission des fêtes sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi 5 février, Salle 5 du Cercle Franklin, à 8 h. 30.

Ordre du jour. — Compte rendu de la situation financière. Divers.

Donnerie et préservation des Rhumes, de la Grippe, de la Bronchite, de l'Influenza, de la Coqueluche, de la Scarlatine, de la Diphthérie, de la Phtisie, de la Tuberculose, pour se fortifier les Bronches, l'Estomac et le Poirine, il suffit de prendre à chaque repas deux GOUTTES LYONNaises de TAOUVETTES-PARAST. — 3 fr. le fl. toutes pharmacies.

THÉÂTRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

Ce soir, représentation extraordinaire, moitié prix à toutes les places, composée du grand succès *L'Éclaircie des Russes*, drame nouveau en 7 tableaux, de MM. Albert Lamotte et Meynet qui a obtenu lundi dernier un véritable triomphe grâce à une action à la fois amusante et dramatique. Le spectacle sera terminé par l'éclect de rire en 3 actes, *Durand Durand*. Bureaux 7 h. 3/4, rideau, 8 h.

Mardi, représentation donnée par la tournée Dufresne, *Tartarin sur les Alpes*.

Il y aura certainement foule pour applaudir le chef-d'œuvre d'Alphonse Daudet. La pièce comporte 6 tableaux, tous plus amusants les uns que les autres. Au cinquième tableau, nous verrons Tartarin de Tarascon faire l'ascension du Mont-Blanc, dans un décor splendide ; c'est un spectacle de famille par excellence, où tous, petits et grands, passeront une soirée inoubliable.

Jeudi 5 février, 7^e représentation de *Chaste Suzanne*, l'opérette à spectacle en trois actes, qui obtient à chaque représentation un succès de plus en plus accentué aussi la direction s'est-elle vue lors des dernières représentations forcée de refuser du monde. Bureaux, 8 heures, Rideau, 8 h. 1/2.

Théâtre-Cirque Omnia

CINEMA OMNIA PATHE

Ce soir lundi, à 9 heures, dernière représentation de cinématographe de la semaine, avec notre merveilleux film *Par la Mer* d'Alphonse Lévy, grand scène dramatique en 10 actes, et l'amusante comédie de Molière *Le Médecin malgré lui*, interprétés par le grand comique Dramont, et qui remportent à chaque représentation un immense succès. Le programme se complète de vues comiques et instructives, et les dernières actualités du Pathé Journal.

Bureau de location ouvert comme d'usage. Tous les soirs à la sortie, service spécial de tramways.

Demain mardi, début du nouveau programme de cinématographe de la semaine, avec le grand film historique en trois parties : *Marc-Antoine et Cléopâtre*, le plus grand chef-d'œuvre cinématographique mondial, interprété par les principaux artistes en renom des plus grands théâtres de Rome.

Folies-Bergère

La revue *A la Gare !* constamment rajoutée par les scènes nouvelles obtient décidément un très grand succès et les salies comiques se succèdent dans le coquet établissement de la rue Frédéric-Lemaître, aussi il est sage de retourner ses places à l'avance au bureau de location ouvert tous les jours de 11 heures à midi et de 4 h. 30 à 5 heures. Tramways à la sortie. Directions : Graviille et Grands-Bassins.

Cinéma Gaumont

Il faut revoir *Suzanne Grandet* et *Louise Perrot* dans *Le Système des Roches de Mador* repris à la demande générale. Allez vous divertir avec *Lamy et Loques* dans *L'Écluse* de *Nachetec* cinévaudeville désoignée. L'héroïne mu ouvrière sera applaudie dans *Un drame de l'air*.

Union Fraternelle des Travailleurs du Havre

L'Assemblée générale et matinée concertante de cette Société auront lieu le dimanche 8 février, à 2 heures précises de l'après-midi, dans la grande salle du Cercle Franklin.

Voici le programme :

Première Partie

Ordre du jour : 1. Rapport du secrétaire ; 2. Admission de nouveaux adhérents ; 3. Caisse de réassurance ; 4. Compte rendu financier par le trésorier ; 5. Allocation du président.

Deuxième Partie

Concert avec le concours de Mmes André Givry, aigügne de comédie ; Guérard, chanteuse légère ; Darnoville, jeune première de comédie ; M. Montagne, basse chanteur (baryton) ; Dreyan, chanteur comique ; Eymas, diseur ; Dohis, comique troupier ; Syblin, dans ses vieilles chansons ; les Féliciens, diestistes comédiens ; M. Pouilly, pianiste-accompagnateur.

Bulletin des Sports

Football-Association

Championnat de Haute-Normandie
Football Club Rouennais bat le Havre Athletic Club par 4 buts à 1

Football Rugby

Final du Championnat de Haute-Normandie
H.A.C. bat Evreux Athletic Club par 36 points (8 essais, 6 buts) à 0

La remise des dossards aura lieu à 1 h. 1/2 et le départ à 1 h. 3/4 de la Mairie de Graville.
Union Cycliste Normande. - Ce soir, réunion de bureau à 8 h. 30 précises, au siège social, 498, cours de la République, café de la Paix.

Courses à Vincennes

Table with columns: CHEVAUX, PESAGE 10 L., POUVOIR D. F., Résultats Pari mutuel. Lists various horse races and their results.

AUX MERINOS SOLDES APRES INVENTAIRE CHRONIQUE REGIONALE

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Sanvico s'est réuni hier matin, à 10 heures, sous la présidence de M. Vasseur, maire.

LA PARTIE

Les équipes se présentent ainsi:
Football Club Rouennais: Gardien: Demis: Arrières: Ferris, Yablo; Cent: Pestre, Diouhan, Rambour; Avants: Ami, Dubuc, Dunford, Lefebvre, Legrain.

Cross-Country

Championnat régional des Petites A. - Le championnat de cross s'est couru hier matin et a obtenu un réel succès.

Celeberrime

Amis Réunis de Graville. - Cette Société a été ses entrainements et concours pour l'année 1914.

TRIBUNAUX

Cour d'Appel de Rouen (4e Chambre)
Audience du 31 janvier
Présidence de M. HOUSSARD, président

COMMENT ILS ONT JOUÉ

Les deux équipes ont joué avec cœur, mais les rouennais ont montré plus de fini dans leur jeu, plus de persévérance.

Cyclisme

Le Joyeux Pédale Gravitasse. - La Section de sports d'hiver a commencé à fonctionner lundi et mercredi dernier et a réuni un grand nombre d'adhérents.

Adjudications annoncées

Table with columns: LIEUX D'ADJUDICATION, DESIGNATION, MISES A PRIX. Lists various real estate auctions.

Adjudications annoncées pour la semaine suivante

Table with columns: LIEUX D'ADJUDICATION, DESIGNATION, MISES A PRIX. Lists real estate auctions for the following week.

Boilage rue Michel.

M. Alphonse Martin signale le fonctionnement défectueux d'un bec de gaz rue Michel.

Admission et Distribution d'Eau

Au nom de la Commission des eaux, M. Paul Bellenger donne connaissance de son rapport sur le compte des dépenses occasionnées par les travaux entrepris pour l'adduction et la distribution d'eau potable.

LE MUR

— Moins d'une heure, à cette allure. Nous devons être à plus de la moitié. La route filait entre des vergers.

LE MUR

— Non... non... Sur la moindre probabilité je serais partie... Ah! Son regard, tendu en avant, dévorait l'espace.

LE MUR

— Tu peux me rendre service, Alexis, dit-il. Mais agis discrètement, car tu me ferais perdre ma place.

LE MUR

— Elle repart, au creux du coussin, le journal qu'elle avait glissé en s'asseyant et auquel elle ne pensait plus, distraite par son singulier cicérone.

LE MUR

— C'est vrai. J'ai pensé: « Voilà une dame qui, pour un caprice, courrait au bout du monde. »

Continuation of the 'LE MUR' column with various paragraphs of text.

... sur l'allocation allouée sur les fonds du Paris (suite) ;

De solliciter de M. le Ministre de l'Agriculture une subvention complémentaire basée sur la différence des dépenses primitivement admises à la subvention et le montant total des dépenses sur travaux devant revenir à la ville en fin de concession, soit 146,985 francs.

Les dépenses étant ainsi réglées, ajoutées au service complet d'adduction et de distribution des eaux de la Banlieue, comprenant les anciennes canalisation, les réservoirs et appareils divers de distribution et les ouvrages dont on propose la réception, canalisation et ouvrages existant sur et en dehors du territoire de la ville de Saucy, — est devenu et restera jusqu'à la fin la propriété de la Compagnie des Eaux de la Banlieue du Havre, qui supportera pendant la durée de la rétrocession les charges de cette propriété, telles qu'en soient la nature et l'importance.

Ces conclusions sont adoptées sans observations et, la séance publique étant levée, le Conseil se réunit en comité secret pour l'examen de différentes questions d'assistance.

Harfleur

Conseil municipal. — Samedi dernier à quatre heures et demie de l'après-midi, le Conseil municipal d'Harfleur, s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Georges Ancel, maire.

Étaient présents : MM. Georges Ancel, maire ; M. Prudence Dubois et Victor Gauthier, adjoints ; M. le docteur Fleury, Emile Boer, Emile Boulin, Louis Chapel, Henri Bescondes, Eugène Penfollie, Eugène Fleury, Jules Brument et Alphonse Levasseur.

Siégeait fait excuser : MM. Edmond Deland, Georges Levasseur, Alphonse Legros, Charles Clerc, Jules Lecomte, Maurice Riuet, Arsène Fleury, et M. de la Roche-Beaucourt.

Il est procédé à l'élection d'un secrétaire, M. le docteur Fleury est désigné.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 18 décembre dernier, ce compte rendu est adopté sans observations.

Point de l'Église. — Des remerciements sont adressés à M. Clerc pour son offre gracieuse d'un dessin représentant le pont de l'Église en 1789.

M. le maire fait remarquer que la commune se place dans un bon rang par ce qui concerne la viabilité pour 1914. Cent quatre naissances ont, en effet, été enregistrées sur soixante-trois décès.

Représentation Théâtrale. — Jeudi dernier, la tournée Georges Leduc a donné devant plus de trois cent cinquante personnes la très amusante comédie de M. de Noilly, intitulée "Le Mariage de M. de Noilly".

Cette pièce très intéressante fut jouée dans la perfection, aussi toutes les personnes présentes ont été enchantées de voir le remarquable talent du meilleur sourcier, ainsi que le remarquable talent de tous les acteurs et actrices de l'assistance.

Harfleur

Conseil municipal. — Samedi dernier, la tournée Georges Leduc a donné devant plus de trois cent cinquante personnes la très amusante comédie de M. de Noilly, intitulée "Le Mariage de M. de Noilly".

Cette pièce très intéressante fut jouée dans la perfection, aussi toutes les personnes présentes ont été enchantées de voir le remarquable talent du meilleur sourcier, ainsi que le remarquable talent de tous les acteurs et actrices de l'assistance.

Saint-Romain-de-Colbois

Conférence. — Par la parole et par l'image, les nombreuses personnes réunies vendredi soir à l'Hôtel Guillois, ont eu la bonne fortune de faire un intéressant voyage : de Marseille à Naples.

M. Patrimonia, directeur de cet avoocat au Havre, convié par la Société d'Éducation Populaire du canton de Saint-Romain, a décrit les charmes du voyage.

Partant de Marseille, l'imposante ville cosmopolite à l'exubérance proverbiale et justifiée, que le conférencier détaille avec précision, il fait passer son public par Toulon, grand vici à la rade usée qui forme un cadre prestigieux à notre superbe armée navale, puis par Hyères, cité charmante par ses navires et le cadre où elle est située, et Nice, la perle de la Côte d'Azur si délicieusement belle, aux promenades splendides ombragées d'arbres variés.

De Nice, nous suivons le conférencier en Corse pour débarquer à Bastia. Cette ville est bâtie par ses maisons démesurément hautes, chaque étage apparaît à un propriétaire spécial.

Puis, à l'aide des projections lumineuses, M. Patrimonia, originaire de la Corse, présente de son chef pays de nombreuses vues qui témoignent de la beauté de ses sites et de l'empire de ses paysages.

Nous quittons la Corse pour Gênes, le grand port italien, ville réputée par son activité et... sa salubrité. Nous visitons Milan, la brillante cité où se catibotent en marbre blanc et l'orgueil, puis Florence, célèbre par ses monuments remarquables, Rome, extrêmement curieuse par ses ruines de l'antiquité et ses églises merveilleuses.

Nous terminons le voyage sans fatigue par la visite de Naples et le panorama du Vésuve, unique au monde.

M. Patrimonia a doublé l'intérêt de sa conférence par les détails abondants et précis qu'il a donné sur les villes visitées.

M. Legrand, vice-président de la Société d'Éducation Populaire, le remercie chaleureusement au nom de tous.

Qu'il nous soit permis de féliciter M. Fougère, directeur de la "Revue" de l'Éducation, qui a organisé une conférence un concours apprécié par ses projections d'une netteté parfaite.

État-Civil. — Naissances. — Du 25 : Germaine Feuilloley, plaine du Moulin.

Décès. — Du 24 : Édouard Garçon, 51 ans, sans profession, rue Félix-Faure. — 27 : Victorine Dorez, veuve Turpin, 74 ans, rue Félix-Faure. — 29 : Édouard Lebidois, 58 ans, journaliste au Parc d'Anxi, rue Félix-Faure.

Publication de mariage. — Du 30 : Marior Lecort, employée, au Havre, et Germaine Langlois, sans profession, rue de la République.

La Remuée

Médaille de l'Union. — M. Jules Tinel, cobaltier à La Remuée, ex-soldat du train, vient d'être nommé, par décret du 11 janvier 1914, la médaille de l'Union.

La Remuée

Médaille de l'Union. — M. Jules Tinel, cobaltier à La Remuée, ex-soldat du train, vient d'être nommé, par décret du 11 janvier 1914, la médaille de l'Union.

Graville-Sainte-Honorine

Patronage Léopold de Graville. — Les membres du Conseil d'administration sont priés d'assister obligatoirement à la réunion qui aura lieu le mardi 3 février à 8 h. 1/2 précises, chez M. Lucas, 243, route Nationale.

Anciens Elèves de Graville-Centre. — La Société a tenu sa séance au bureau de la Société.

Président, M. A. Thomas ; vice-présidents, MM. A. Bobée père, M. Dufay ; secrétaire, M. Morice ; secrétaire-adjoint, M. Bobée fils ; trésorier, R. Lecomte ; trésorier-adjoint, Blondin ; armurier, M. Lecomte ; administrateurs : MM. Demare, Lescoeur, Laisel, Paillet, Ebrard, Gaillet et David.

Visite de la verrerie A. Tournes et C. — La Société informe les sociétaires et les personnes qui désireraient visiter cet établissement de se faire inscrire auprès des membres du bureau : la visite aura lieu le dimanche 8 février.

Rendez-vous au pont de la verrerie à 9 heures.

Bal annuel. — École informée, ainsi que les membres honoraires et actifs que le grand bal annuel est fixé au samedi 21 février, à 9 heures du soir, dans les salons Verrier (ancienne maison Delamaré).

COMMUNICATIONS

Transport de la terre. — Lecture est faite d'une lettre de M. le sous-préfet informant que la direction des Contributions indirectes n'admet pas gratuitement le transport de la terre par ses véhicules.

En conséquence la dernière délibération du Conseil à ce sujet est donc considérée comme nulle.

Établissement des baux et pousières dans la traversée de l'Église. — Commission est donnée d'une lettre de M. le sous-préfet, subdivisionnaire des Ponts et Chaussées informant que le nouveau règlement concernant l'enlèvement des boues et pousières dans la traversée de l'Église d'Harfleur est mis en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1914.

Le Conseil prend acte.

Un passe ensuite à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Surveillance des travaux des baux-douche. — La nomination d'un surveillant pour les travaux des baux-douches est adjoint, est désigné.

M. Victor Gauthier, adjoint, est désigné.

M. Buard demande qu'il soit procédé au renouvellement de la marche pour l'enlèvement des couvertures des bâtiments communaux étudié.

La loi ne permettant pas qu'un marché ne soit passé pour ces travaux, le Conseil décide donc que l'entrepreneur devra pour chaque affaire fournir un devis et l'écouter.

Ligne de tramways devant les ateliers Schneider. — Le Conseil donne un avis favorable au sujet de l'établissement de cette ligne de tramways.

M. Buard demande que le pont qui sera posé à cet effet soit laissé levé pour permettre le libre passage des canots et ne soit baissé que lorsque la Société Schneider en aura besoin. Le Conseil se range à son avis.

QUESTIONS DIVERSES ET PROPOSITIONS

M. Buard serait désireux qu'il soit transmis l'horaire indiquant les heures de passage des trains-poste se dirigeant sur le Havre.

M. Buard demande qu'il soit tenu en Comité secret pour examiner les demandes d'assistance.

La séance est levée à 17 h. 20.

Bel de l'Amicale des Anciens Elèves de l'École d'Harfleur. — L'Amicale des Anciens Elèves de l'École d'Harfleur a tenu sa séance le dimanche 27 janvier dernier, à 8 heures, au local de l'Amicale, sous la présidence de M. le docteur Fleury.

Étaient présents : MM. le docteur Fleury, président ; M. Lecomte, vice-président ; M. Dufay, secrétaire ; M. Morice, secrétaire-adjoint ; M. Bobée père, trésorier ; M. Bobée fils, trésorier-adjoint ; M. Lecomte, armurier ; M. Lecomte, administrateur ; MM. Demare, Lescoeur, Laisel, Paillet, Ebrard, Gaillet et David.

Visite de la verrerie A. Tournes et C. — La Société informe les sociétaires et les personnes qui désireraient visiter cet établissement de se faire inscrire auprès des membres du bureau : la visite aura lieu le dimanche 8 février.

Rendez-vous au pont de la verrerie à 9 heures.

Bal annuel. — École informée, ainsi que les membres honoraires et actifs que le grand bal annuel est fixé au samedi 21 février, à 9 heures du soir, dans les salons Verrier (ancienne maison Delamaré).

Bel de l'Amicale des Anciens Elèves de l'École d'Harfleur. — L'Amicale des Anciens Elèves de l'École d'Harfleur a tenu sa séance le dimanche 27 janvier dernier, à 8 heures, au local de l'Amicale, sous la présidence de M. le docteur Fleury.

Étaient présents : MM. le docteur Fleury, président ; M. Lecomte, vice-président ; M. Dufay, secrétaire ; M. Morice, secrétaire-adjoint ; M. Bobée père, trésorier ; M. Bobée fils, trésorier-adjoint ; M. Lecomte, armurier ; M. Lecomte, administrateur ; MM. Demare, Lescoeur, Laisel, Paillet, Ebrard, Gaillet et David.

Visite de la verrerie A. Tournes et C. — La Société informe les sociétaires et les personnes qui désireraient visiter cet établissement de se faire inscrire auprès des membres du bureau : la visite aura lieu le dimanche 8 février.

Rendez-vous au pont de la verrerie à 9 heures.

Bal annuel. — École informée, ainsi que les membres honoraires et actifs que le grand bal annuel est fixé au samedi 21 février, à 9 heures du soir, dans les salons Verrier (ancienne maison Delamaré).

Montivilliers

Bénéficiaires. — En mémoire de Mme L. Leconte, décédée le 27 janvier dernier, M. Louis Leconte, industriel, a fait remettre à M. le maire, 500 fr. pour les vieillards et les malades de l'hospice, 2 500 fr. pour le Bureau de Bénéficiaires.

Les membres des Commissions administratives, ont adressé pour sa généreuse pensée un bien vif remerciement.

Souscription du Bureau de Bénéficiaires. — Ont souscrit :

M. le maire et ses adjoints, 50 fr.

M. L. Leconte, conseiller municipal, 400 fr.

M. L. Leconte, conseiller municipal, M. Ansel, député, Mmes veuves Le Champ, Decaux, MM. Marcel Lassot et C., chacun 50 fr.

M. E. Goulet, conseiller municipal, 50 fr. ; M. Frédéric Joly, 25 fr. ; Jean Grégoire, ancien maire, Louis Genet et Mme Danno, chacun 20 fr.

MM. Lévesque-Hérault, conseiller municipal, M. Levasseur, J. Besson, Delamaré, Bonvoisin, Mme veuve Marlin, MM. A. Dupuis, Nicolle, Mlle Virginie Lisr, Mlle Félié Veiment, G. Fiecht, conseiller municipal, Mmes veuves A. Levasseur, Lemonnier, M. Groux, Soudry, P. Lecoq, conseiller municipal, M. Delaunay, Manchon, chacun 10 fr.

M. de Mlle Michel Gauthier, 10 fr.

MM. Furan, M. A. Bédet père, Bobée conseiller municipal, Anonyme, veuve Bégard, veuve Lemonnier, Mlle Levasseur, Aubin, conseiller municipal, Tournier, Vauvill, docteur Ducrest, Champ, Journal de Montivilliers, veuve Millard, H. Lallemand, veuve Goulet, veuve G. Goulet, Evens, Ternon, conseiller municipal, Nouveliste de Montivilliers, veuve G. Anzoux, Bapame, veuve Lecocq, Ch. Bavière, Martinis, Anzoux Georges, Anonyme, Mlle Gelin, R. D. Biais, Rémond, G. Ducrest, Georges Goulet, Lefebvre, receveur des postes, Docteur Chevillier, conseiller municipal, Forterre, F. Gaillet, Perrigault, Eudier, G. Guéroul, conseiller municipal, veuve Hauguel, Valée, docteur Georges, Béril, A. A. Legrand, D. Hén, Isaac, Edm. Lecourt, conseiller municipal, Paris, veuve Tavelet, veuve Cousin, veuve Valois, Mlle Lecointe, veuve Vallin, Porrey, L'Éclair, Haccourt, veuve Gosselin, J. Recher, J. Recher, Clere, Gerisier, Mme Mann, Lestour, conseiller municipal, Mlle de Michel, J. Lenoir, veuve Lecocq, veuve Olivier, Mlle Emelie M. Demone, boucher, 4 fr.

MM. Bourgeois veuf, Molina, Lenzel, Quirine, Doux, veuve Nézeux, Mlle Dicquemare, Henri Hérier, Anonyme, veuve P. Ch. Lesage, épicer, veuve Lemaitre, Lévy, P. veuve P. veuve E. Monnier, Juge de paix Bourcier, J. Vallée, Hérault et C., chacun 5 fr.

M. G. Dumont, conseiller municipal, à Paris de 10 fr. ; Louvet, boulanger, à Paris de 10 fr. ; F. K. 5 fr. ; Albert, boulanger, à Paris de 10 fr. ; G. Goulet, de Montivilliers 15 fr. de marchandises.

Total de la première liste 4,106 fr.

COMMUNICATIONS

Transport de la terre. — Lecture est faite d'une lettre de M. le sous-préfet informant que la direction des Contributions indirectes n'admet pas gratuitement le transport de la terre par ses véhicules.

En conséquence la dernière délibération du Conseil à ce sujet est donc considérée comme nulle.

Établissement des baux et pousières dans la traversée de l'Église. — Commission est donnée d'une lettre de M. le sous-préfet, subdivisionnaire des Ponts et Chaussées informant que le nouveau règlement concernant l'enlèvement des boues et pousières dans la traversée de l'Église d'Harfleur est mis en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1914.

Le Conseil prend acte.

Un passe ensuite à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Surveillance des travaux des baux-douche. — La nomination d'un surveillant pour les travaux des baux-douches est adjoint, est désigné.

M. Victor Gauthier, adjoint, est désigné.

M. Buard demande qu'il soit procédé au renouvellement de la marche pour l'enlèvement des couvertures des bâtiments communaux étudié.

La loi ne permettant pas qu'un marché ne soit passé pour ces travaux, le Conseil décide donc que l'entrepreneur devra pour chaque affaire fournir un devis et l'écouter.

Ligne de tramways devant les ateliers Schneider. — Le Conseil donne un avis favorable au sujet de l'établissement de cette ligne de tramways.

M. Buard demande que le pont qui sera posé à cet effet soit laissé levé pour permettre le libre passage des canots et ne soit baissé que lorsque la Société Schneider en aura besoin. Le Conseil se range à son avis.

QUESTIONS DIVERSES ET PROPOSITIONS

M. Buard serait désireux qu'il soit transmis l'horaire indiquant les heures de passage des trains-poste se dirigeant sur le Havre.

M. Buard demande qu'il soit tenu en Comité secret pour examiner les demandes d'assistance.

La séance est levée à 17 h. 20.

Bel de l'Amicale des Anciens Elèves de l'École d'Harfleur. — L'Amicale des Anciens Elèves de l'École d'Harfleur a tenu sa séance le dimanche 27 janvier dernier, à 8 heures, au local de l'Amicale, sous la présidence de M. le docteur Fleury.

Étaient présents : MM. le docteur Fleury, président ; M. Lecomte, vice-président ; M. Dufay, secrétaire ; M. Morice, secrétaire-adjoint ; M. Bobée père, trésorier ; M. Bobée fils, trésorier-adjoint ; M. Lecomte, armurier ; M. Lecomte, administrateur ; MM. Demare, Lescoeur, Laisel, Paillet, Ebrard, Gaillet et David.

Visite de la verrerie A. Tournes et C. — La Société informe les sociétaires et les personnes qui désireraient visiter cet établissement de se faire inscrire auprès des membres du bureau : la visite aura lieu le dimanche 8 février.

Rendez-vous au pont de la verrerie à 9 heures.

Bal annuel. — École informée, ainsi que les membres honoraires et actifs que le grand bal annuel est fixé au samedi 21 février, à 9 heures du soir, dans les salons Verrier (ancienne maison Delamaré).

Bel de l'Amicale des Anciens Elèves de l'École d'Harfleur. — L'Amicale des Anciens Elèves de l'École d'Harfleur a tenu sa séance le dimanche 27 janvier dernier, à 8 heures, au local de l'Amicale, sous la présidence de M. le docteur Fleury.

Étaient présents : MM. le docteur Fleury, président ; M. Lecomte, vice-président ; M. Dufay, secrétaire ; M. Morice, secrétaire-adjoint ; M. Bobée père, trésorier ; M. Bobée fils, trésorier-adjoint ; M. Lecomte, armurier ; M. Lecomte, administrateur ; MM. Demare, Lescoeur, Laisel, Paillet, Ebrard, Gaillet et David.

Visite de la verrerie A. Tournes et C. — La Société informe les sociétaires et les personnes qui désireraient visiter cet établissement de se faire inscrire auprès des membres du bureau : la visite aura lieu le dimanche 8 février.

Rendez-vous au pont de la verrerie à 9 heures.

Bal annuel. — École informée, ainsi que les membres honoraires et actifs que le grand bal annuel est fixé au samedi 21 février, à 9 heures du soir, dans les salons Verrier (ancienne maison Delamaré).

Montivilliers

Bénéficiaires. — En mémoire de Mme L. Leconte, décédée le 27 janvier dernier, M. Louis Leconte, industriel, a fait remettre à M. le maire, 500 fr. pour les vieillards et les malades de l'hospice, 2 500 fr. pour le Bureau de Bénéficiaires.

Les membres des Commissions administratives, ont adressé pour sa généreuse pensée un bien vif remerciement.

Souscription du Bureau de Bénéficiaires. — Ont souscrit :

M. le maire et ses adjoints, 50 fr.

M. L. Leconte, conseiller municipal, 400 fr.

M. L. Leconte, conseiller municipal, M. Ansel, député, Mmes veuves Le Champ, Decaux, MM. Marcel Lassot et C., chacun 50 fr.

M. E. Goulet, conseiller municipal, 50 fr. ; M. Frédéric Joly, 25 fr. ; Jean Grégoire, ancien maire, Louis Genet et Mme Danno, chacun 20 fr.

MM. Lévesque-Hérault, conseiller municipal, M. Levasseur, J. Besson, Delamaré, Bonvoisin, Mme veuve Marlin, MM. A. Dupuis, Nicolle, Mlle Virginie Lisr, Mlle Félié Veiment, G. Fiecht, conseiller municipal, Mmes veuves A. Levasseur, Lemonnier, M. Groux, Soudry, P. Lecoq, conseiller municipal, M. Delaunay, Manchon, chacun 10 fr.

M. de Mlle Michel Gauthier, 10 fr.

MM. Furan, M. A. Bédet père, Bobée conseiller municipal, Anonyme, veuve Bégard, veuve Lemonnier, Mlle Levasseur, Aubin, conseiller municipal, Tournier, Vauvill, docteur Ducrest, Champ, Journal de Montivilliers, veuve Millard, H. Lallemand, veuve Goulet, veuve G. Goulet, Evens, Ternon, conseiller municipal, Nouveliste de Montivilliers, veuve G. Anzoux, Bapame, veuve Lecocq, Ch. Bavière, Martinis, Anzoux Georges, Anonyme, Mlle Gelin, R. D. Biais, Rémond, G. Ducrest, Georges Goulet, Lefebvre, receveur des postes, Docteur Chevillier, conseiller municipal, Forterre, F. Gaillet, Perrigault, Eudier, G. Guéroul, conseiller municipal, veuve Hauguel, Valée, docteur Georges, Béril, A. A. Legrand, D. Hén, Isaac, Edm. Lecourt, conseiller municipal, Paris, veuve Tavelet, veuve Cousin, veuve Valois, Mlle Lecointe, veuve Vallin, Porrey, L'Éclair, Haccourt, veuve Gosselin, J. Recher, J. Recher, Clere, Gerisier, Mme Mann, Lestour, conseiller municipal, Mlle de Michel, J. Lenoir, veuve Lecocq, veuve Olivier, Mlle Emelie M. Demone, boucher, 4 fr.

MM. Bourgeois veuf, Molina, Lenzel, Quirine, Doux, veuve Nézeux, Mlle Dicquemare, Henri Hérier, Anonyme, veuve P. Ch. Lesage, épicer, veuve Lemaitre, Lévy, P. veuve P. veuve E. Monnier, Juge de paix Bourcier, J. Vallée, Hérault et C., chacun 5 fr.

M. G. Dumont, conseiller municipal, à Paris de 10 fr. ; Louvet, boulanger, à Paris de 10 fr. ; F. K. 5 fr. ; Albert, boulanger, à Paris de 10 fr. ; G. Goulet, de Montivilliers 15 fr. de marchandises.

Total de la première liste 4,106 fr.

COMMUNICATIONS

Transport de la terre. — Lecture est faite d'une lettre de M. le sous-préfet informant que la direction des Contributions indirectes n'admet pas gratuitement le transport de la terre par ses véhicules.

En conséquence la dernière délibération du Conseil à ce sujet est donc considérée comme nulle.

Établissement des baux et pousières dans la traversée de l'Église. — Commission est donnée d'une lettre de M. le sous-préfet, subdivisionnaire des Ponts et Chaussées informant que le nouveau règlement concernant l'enlèvement des boues et pousières dans la traversée de l'Église d'Harfleur est mis en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1914.

Le Conseil prend acte.

Un passe ensuite à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Surveillance des travaux des baux-douche. — La nomination d'un surveillant pour les travaux des baux-douches est adjoint, est désigné.

M. Victor Gauthier, adjoint, est désigné.

M. Buard demande qu'il soit procédé au renouvellement de la marche pour l'enlèvement des couvertures des bâtiments communaux étudié.

La loi ne permettant pas qu'un marché ne soit passé pour ces travaux, le Conseil décide donc que l'entrepreneur devra pour chaque affaire fournir un devis et l'écouter.

Ligne de tramways devant les ateliers Schneider. — Le Conseil donne un avis favorable au sujet de l'établissement de cette ligne de tramways.

M. Buard demande que le pont qui sera posé à cet effet soit laissé levé pour permettre le libre passage des canots et ne soit baissé que lorsque la Société Schneider en aura besoin. Le Conseil se range à son avis.

QUESTIONS DIVERSES ET PROPOSITIONS

M. Buard serait désireux qu'il soit transmis l'horaire indiquant les heures de passage des trains-poste se dirigeant sur le Havre.

M. Buard demande qu'il soit tenu en Comité secret pour examiner les demandes d'assistance.

La séance est levée à 17 h. 20.

Bel de l'Amicale des Anciens Elèves de l'École d'Harfleur. — L'Amicale des Anciens Elèves de l'École d'Harfleur a tenu sa séance le dimanche 27 janvier dernier, à 8 heures, au local de l'Amicale, sous la présidence de M. le docteur Fleury.

Étaient présents : MM. le docteur Fleury, président ; M. Lecomte, vice-président ; M. Dufay, secrétaire ; M. Morice, secrétaire-adjoint ; M. Bobée père, trésorier ; M. Bobée fils, trésorier-adjoint ; M. Lecomte, armurier ; M. Lecomte, administrateur ; MM. Demare, Lescoeur, Laisel, Paillet, Ebrard, Gaillet et David.

Visite de la verrerie A. Tournes et C. — La Société informe les sociétaires et les personnes qui désireraient visiter cet établissement de se faire inscrire auprès des membres du bureau : la visite aura lieu le dimanche 8 février.

Rendez-vous au pont de la verrerie à 9 heures.

Bal annuel. — École informée, ainsi que les membres honoraires et actifs que le grand bal annuel est fixé au samedi 21 février, à 9 heures du soir, dans les salons Verrier (ancienne maison Delamaré).

Bel de l'Amicale des Anciens Elèves de l'École d'Harfleur. — L'Amicale des Anciens Elèves de l'École d'Harfleur a tenu sa séance le dimanche 27 janvier dernier, à 8 heures, au local de l'Amicale, sous la présidence de M. le docteur Fleury.

Étaient présents : MM. le docteur Fleury, président ; M. Lecomte, vice-président ; M. Dufay, secrétaire ; M. Morice, secrétaire-adjoint ; M. Bobée père, trésorier ; M. Bobée fils, trésorier-adjoint ; M. Lecomte, armurier ; M. Lecomte, administrateur ; MM. Demare, Lescoeur, Laisel, Paillet, Ebrard, Gaillet et David.

Visite de la verrerie A. Tournes et C. — La Société informe les sociétaires et les personnes qui désireraient visiter cet établissement de se faire inscrire auprès des membres du bureau : la visite aura lieu le dimanche 8 février.

Rendez-vous au pont de la verrerie à 9 heures.

Bal annuel. — École informée, ainsi que les membres honoraires et actifs que le grand bal annuel est fixé au samedi 21 février, à 9 heures du soir, dans les salons Verrier (ancienne maison Delamaré).

PETITE MAIN

Grand Roman Contemporain

PAR

Pierre SALES

PREMIÈRE PARTIE

— Madame la marquise n'est pas toujours à Shelly-House ; Madame la marquise peut se remarier, se remarier certainement... elle est trop belle pour demeurer veuve... et ce n'est pas se figurer une chose extraordinaire que de supposer que les papiers de madame la marquise peuvent être un jour en d'autres mains que les siennes... je voudrais tant que ça n'existe plus, ça !

— Elle achavait d'enrouler le voile de gaze avec une grâce parfaite, en prononçant ces mots.

— La grande dame se leva, lui donna une tape sur la joue, et :

— On verra, ma petite... on verra si vous nous êtes vraiment si dévouée que cela...

Et, après un coup d'œil général à sa silhouette :

— Sais-je bien Alice ?... Sais-je ?... Et, de son pouce, à la façon de peintre, elle dessinait admirablement sa forme dans

la glace. Alice imita son mouvement, puis :

— Madame la marquise est tout à fait... Elle achavait son geste de ballerine et portant ses doigts à sa bouche et en envoyant un baiser à cette forme vraiment parfaite de grâce, d'élegance, de coquetterie.

Mais elle s'arrêtait toute interdite dans son geste, ayant vu apparaître un chapeau d'homme, puis deux yeux noirs, une élégante moustache... qui se dessinaient lentement sur la glace... un homme, enfin, qui gravissait fort nonchalamment le petit escalier situé en face et qui se montra, les mains dans les poches, en prononçant bien indifférent.

Et ce fut bien comme par surprise qu'il s'aperçut tout à coup de la présence de la marquise de Rysdale.

— Comment !... vous ?... Ici !

— Elle se retourna, aussi étonnée.

— Vous êtes donc à Boulogne, mon cher ami ?

— En passant, ma belle cousine... Et du diable ! si je pensais vous y rencontrer ! Je me figurais que vous étiez partie hier pour l'Angleterre ?

— C'est que j'ai senti que j'allais avoir le pied mouliné par ce d'habitude, j'ai dû m'arrêter un peu...

— Je ne m'en plains pas, puisque cela va me fournir l'occasion... si du moins je ne suis pas indiscret ?

— Pouvez-vous être indiscret avec moi ? Justement j'ai voulu mettre à profit mon séjour ici pour me donner une petite leçon d'histoire. Vous savez : toujours ma manie !

— Napoléon, hein ? fit le nouveau venu d'une allure un peu ironique.

— Que voulez-vous, mon cher, j'ai succé

cela avec le sang ; mon arrière-grand-père avait appris à admirer votre Napoléon en le combattant, puisqu'il fut un des généraux anglais les plus acharnés contre lui. Mon grand-père lui-même était déjà tout jeune officier à Waterloo !... C'est lui qui a commandé cette collection, au milieu de laquelle j'ai été élevée et qui a fait de moi une des plus grandes admiratrices de votre grand homme, au moment même où il baissait dans l'opinion des Français !

— Pas dans la mienne, ma chère !

— Il me manquerait plus que cela : ce serait trop injuste... Alors vous passez toute cette journée à Boulogne ?

— Cette journée et toutes les journées que vous voudrez, marquise, si vous voulez bien m'accepter pour compagnon... puisque le hasard m'en met sur votre route.

— Une simple journée me suffira, je pense, mon ami, pour me rendre compte de ce qu'on est le camp de Boulogne et la terrible descente que l'ogre de Corse voulait faire chez nous... Ma voiture est déjà devant l'hôtel ; et si vraiment vous êtes libre...

— Comme l'air, marquise !... J'ai quitté Paris, sans but absolu précis, pour de vagues achats de chevaux... Vous savez que cela me prend quelquefois ainsi de m'en aller courir...

— C'est que... si vous étiez en train de courir la présentante, cousin, je me ferais un scrupule de vous prendre une minute de votre temps.

— Eh ! ma chère, répliqua-t-il en lui baissant gaillardement la main, mais rien que gaillardement, comme un simple devoir de politesse, est-ce que je n'abandonnerais pas les

plus jolies présentantes de la terre pour pouvoir causer quelques heures avec une chère cousine telle que vous !

Ceci avait été dit à si haute voix, d'un ton si naturel, que cette fine mouche d'Alice Carbury, bien qu'elle eût eu immédiatement des soupçons, se demandait si cette rencontre devait être attribuée à autre chose qu'à un hasard.

Cependant, la marquise lui semblait trop heureuse de ce hasard ; et comme, d'un mouvement tout naturel, elle suivait son ancienne maîtresse, qui se dirigeait vers l'escalier, elle crut distinguer au coin de leurs lèvres à tous les deux le sourire le plus amusé ; si son soupçon était vrai, ils devaient se complimenter ainsi d'avoir si bien joué leur comédie.

Ravie d'être mêlée à cette intrigue, si c'en était une, elle accompagna la marquise comme si elle était toujours sa femme de chambre, lui releva un peu sa jupe, la lui mit en main ; et, aussitôt, les traits de Madame de Rysdale reprenaient leur tranquille correction. Elle avait un témoin : plus le moindre signe d'intelligence n'était échangé entre elle et son cavalier.

Mais, en la saisissant sous le bras, pour la faire monter en voiture, le duc prononçait rapidement en anglais :

— Qu'est-ce donc que cette jolie fille ?

D'un coup d'œil la marquise lui répondit : « Chut ! donc ! »

Et tandis que la jolie fille l'installait, donnant un petit coup de plus de sa robe, montait même sur le marchepied pour arranger le noeud du voile de gaze, elle prononçait en anglais :

— Merci... merci... bien contente de

vous avoir rencontrée... Et à Paris, n'est-ce pas ?

— Comme Madame la marquise est bonne de me le permettre ! Et comme je serais heureuse, si Madame la marquise voulait bien me permettre de la conduire au bateau... si, du moins, Madame la marquise doit partir cet après-midi ?

— Oui, à quatre heures, je crois. — Vous ne repartez donc pas tout de suite pour Paris, vous ?

— Je n'ai pas d'heure fixe de départ, Madame la marquise ; et je suis si heureuse que Madame la marquise veuille bien me permettre de m'occuper d'elle que, certainement, j'irai installer Madame la marquise à bord, puisque elle n'a pas sa femme de chambre ?

— Oui, à quatre heures, je crois. — Voulez-vous nous conduire à la colonne de la Grande-Armée, cocher ?

La voiture s'était à peine ébranlée, que le duc manifestait sa surprise :

— Qu'est-ce que c'est que ça ?... Je croyais que vous aviez expédié tout votre monde en Angleterre ?

— Et j'avais eu bien tort, mon cher ami : on nous élève si mal que j'étais déplorablement fatiguée en descendant de ma chambre... et si je n'avais rencontré cette ancienne femme de chambre... car, c'est un petit bijou de femme de chambre que j'avais autrefois... je vous aurais paru horrible, ce matin !

— Oh ! marquise, je ne vous verrai plus, désormais, que dans l'admirable toilette dont les sculpteurs se contentent pour habiller les déesses !

— Voulez-vous vous faire, vous ?

Et, minaudant un peu :

— Votre admiration pour moi ne vous empêchait pas, tout à l'heure, de remarquer la beauté de cette fille !

— Petite fleur des champs, marquise, petite rose des haies, à côté de la rose impériale que vous êtes !

— Je vous prierais, mon cher, fit-elle avec une nuance de sécheresse, d'être un peu plus prudent : on ne sait jamais qui nous voit, qui nous entend... Tout à l'heure, vous nous avez presque trahis, si cette fille se venait à devenir... ?

— Pouvais-je attendre qu'elle est Anglaise ?

— Vous auriez dû vous en douter à son teint, à ses cheveux, à ses yeux, comme on en voit que rarement de ce côté-ci du détroit. Enfin, veuillez, s'il vous plaît, ne pas vous écarter une seconde du rôle de hasard que vous jouez, du cicéron que vous jouez bien éternel ; car si vous osez vous souvenir trop orgueilleusement que, dans un moment de faiblesse, d'aberration, que je ne m'explique pas encore, l'Angleterre fut vaincue en ma personne par la vôtre, je briserais immédiatement avec vous, ici même... ?

— Oh ! méchante marquise ! fit-elle, tout souriant et ne croyant aucunement à cette menace.

Elle lui répondit, ses yeux se voyant de longueur, tandis que sa bouche frémissait encore au souvenir de leur folle :

— Notre parfaite tenue, notre rigoureuse, notre sérieuse impeccabilité, jusqu'à nouvel ordre, ne sont-ils pas la garantie de notre bonheur futur ?



Georges-Emile-Constant-Alexandre Sauterelle, mécanicien, impasse Bellet, et Louis Gondal, sans profession, rue de Tocqueville, à Paris.

Décès. — Du 23 : William Preston, 60 ans, Heugle, rue de la République, 2, rue Saint-Nicolas. — Du 24 : Heugle, rue de la République, 2, rue Saint-Nicolas. — Du 25 : Charles-Edouard Langlet, 74 ans, sans profession, rue de Précloux-Sang, 20. — Du 26 : Arsène-Elisa Guevel, veuve Sorvain, 58 ans, sans profession, rue des Vallées ; Anis-Alexandre Lescoeur, épouse Gracelin, 60 ans, domestique, 3, rue Saint-Nicolas. — Du 27 : Charles-Edouard Verger, 79 ans, sans profession, 50, rue des Bassins. — Du 28 : Louis-Albert Leteux, 61 ans, journaliste, quartier Saint-Ouen. — Du 30 : Marie-Louise Parnavel, 91 ans, commerçante, 43, rue Alexandre-Legros.

Motteville

Faire à Motteville aux chevaux et bêtes à cornes se tiendra à Motteville le lundi 9 février prochain, le 8 tombant un dimanche.

CALVADOS

Honfleur

Usine à Gaz des Ponts et Chaussées. — M. Julien Talon a été nommé chauffeur-mécanicien d'usine à gaz de 1^{re} classe et attaché, à dater du 1^{er} janvier 1914, dans le département du Calvados, au service de la navigation de la Seine (4^e section, usine à gaz de Honfleur, poste n° 63), en remplacement de M. Barbot, démissionnaire.

AUX DOCKS DE L'AMEUBLEMENT

SOLDES

après inventaire

Nouvelles Diverses

La Départition de la Danseuse

On n'a de la princesse Mestchersky, la danseuse du théâtre Femina, aucune nouvelle.

On pensait avoir quelques éclaircissements sur d'un ami qui était venu voir Elisabeth Mestchersky le jour de sa représentation. C'est un de ses compatriotes, M. Loubentzoff, connu dans les milieux chorégraphiques, sous le nom de Georges Stella. Il l'avait connue en Russie, et depuis trois ans il ne l'avait pas vue.

Le soir de la représentation, il alla dîner chez elle. Elle lui parut satisfaite, et rien dans sa conversation ne put lui donner à supposer qu'elle eût été mariée. Cependant il constata chez elle une vague malice, dont on nous donne, d'autre part, un indice curieux. Le lendemain de sa matinée, c'est-à-dire mardi, elle avait assisté à la représentation du spectacle ordinaire de Femina, le *Jeune homme qui se tue*. En sortant, elle dit quelque chose :

— C'est très amusant, mais moi je ne puis plus rire.

M. Georges Stella n'est pas éloigné de supposer que Mlle Mestchersky s'est suicidée.

Un Homme blessé mortellement

Un drame de famille s'est produit samedi, à midi, route de la Révolte, à Saint-Denis. Mme Prat, âgée de soixante-cinq ans,

Me Rollet, fit valoir, pour apitoyer les juges en faveur de son client, l'argument suivant : De désespoir de voir son nom déshonoré...

Une découverte faite au domicile de la morte laissait croire, en effet, que Mme Boda a été inspirée dans sa funeste résolution par des motifs d'un ordre tout différent.

Le notaire, commissaire de police du quartier de la Chaussée d'Antin, transcrit aussitôt cette lettre au Parquet. Une première information permit d'apprendre que la mort de M. Boda remontait à 1902, était, en fait, survenue dans des conditions assez suspectes et que le vol annuel fait attention...

ETAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES Du 1er février. — Léone PARIS, rue Louis-Philippe, 57; Géorgie LOUÏET, rue de Vieux, 40; Jean FERRY, 61, rue de la République; Marcel GORÉ, rue Racine, 3; Anna LE TRIPOL, rue du Grand-Croissant, 7; Denise DEMEILLERS, rue de Neustrie, 28.

Le plus Grand Choix de Tissandier 3, Bd de Strasbourg (tel. 98) VOUTURES dep. 35 fr. Agence de l'Automobile et d'ARTICLES DE SPORTS

LA MAISON DU MOBILIER 17, Place de l'Hôtel-de-Ville, 17 VEND aux PRIX de FABRIQUE les Clients de l'UNION ECONOMIQUE profitent de ces Avantages

PROMESSES DE MARIAGES PUBLICATIONS Lire «Le Petit Havre» d'hier

A l'Imprimerie du Journal LE HAVRE 25, RUE FONTANELLE LETTRES DE MARIAGE Billets de Naissance

DECES Du 1er février. — Marie HÉRANVAL, 9 mois, rue Voltaire, 21.

Spécialité de Deuil A L'ORPHELIN, 13, 15, rue Thiers Deuil complet en 12 heures Sur demande, une personne inutile en deux ports à choisir à domicile TELEPHONE 93

Monsieur Jules FONTAINE Comptable leur père, grand-père, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, décédé le 31 janvier 1914, à l'âge de 81 ans, sans descendance de l'Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister à son convoi, service et inhumation de Monsieur Jules FONTAINE, né le 20 mai 1832, décédé le 31 janvier 1914, à l'âge de 81 ans. Qui auront lieu le lundi 3 février, à une heure et demie du soir, en l'église Sainte-Anne, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, rue de Normandie, 17. Prix des places pour le Repas de son Ann. De la part de : M. et Mme Gustave MICHEL; M. et Mme Joseph MICHEL; M. et Mme CHAROINE; M. et Mme Albert HULLIN; M. et Mme Léon NEZ; M. et Mme Alexandre HULLIN; M. et Mme Paul DENIS (ses enfants); M. et Mme Fernand TOUSSAINT et leurs enfants; M. et Mme Eugène PHILIZON et leurs fils; M. et Mme Henri MALO; M. et Mme Gaston et Léon CHARDINE; M. et Mme Léon NEZ; M. et Mme Fernand CERTAIN; M. et Mme HULLIN; M. et Mme RICHIEU; M. et Mme Louis HULLIN ses petits-enfants et ses frères; M. et Mme Eugène DUBOIS (sa femme); M. et Mme DIDIER et leurs enfants; M. et Mme VIGNAUD; M. et Mme DECHES et ses enfants ses neveux, nièces, cousins et cousines; la famille et les amis. Survant la volonté de la défunte, les fleurs n'ont été acceptées. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Monsieur Jules FONTAINE Comptable leur mère, sœur, belle-sœur, neveu, filleul, cousin et parent, décédé en son domicile, à Bouafle, le mardi 27 janvier 1914, dans sa 82e année. Et remontrant sincèrement les personnes de leurs relations des marques de sympathie qu'elles leur ont témoignées dans le meilleur de sa vie. Monsieur Jules FONTAINE, né le 31 janvier 1832.

Monsieur Florent GUÏDI Commerçant leur mère, sœur, belle-sœur et parent, survenu à Sotteville-lès-Rouen, où les services et inhumation ont eu lieu le 1er février 1914. Madeleine LEROY

DEUIL EN 24 HEURES pour Messieurs et Dames A LA DRAPERIE D'ELBEUF Fournisseur de l'Union Economique

LIVRAISON EN UNE HEURE TREATIR-CIRQUE OMNIA Boulevard de Strasbourg AUJOURD'HUI CINEMA OMNIA PATHE A 8 h. 3/4, Soirées Matinée: DIMANCHES et JEUMIS à 3 h.

GRAND-THEATRE DU HAVRE Direction A. VIGUER Bureaux 7 h. 3/4 Lundi 2 Février 8 h. 3/4

REPRESENTATION POPULAIRE Moitié Prix à toutes les Places L'ENFANT DU RUISSEAU Grand drame social en cinq actes et sept tableaux dont un prologue. de MM. A. Lambert et F. Meynet.

DURAND - DURAND Comédie-Vaudeville en trois actes, de M. A. Valabreque et M. Ordonneau.

BAC A VAPEUR Extra QUILLIEUX et PORT-JEROME

Fêtes de Février Premier départ de Quill-bout à 6 heures du matin. dernier départ de Quill-bout à 6 heures du soir. dernier départ de Port-Jerôme à 6 h 30 du matin; dernier départ de Port-Jerôme à 6 h 30 du soir.

Revue Financière Hebdomadaire Paris, 31 Janvier. L'influence monétaire se fait profondément sentir sur les marchés financiers et sur le noir en particulier.

Les cours sont devenus remarquablement fermes dans tous les groupes, et un grand nombre de valeurs s'inscrivent en vifs progrès. A l'heure de ce qui se passait depuis longtemps, la réponse des primes s'est faite dans la plupart des cas à l'avantage des acheteurs, apportant ainsi un encouragement de plus à la spéculation.

Le liquidation s'est effectuée aujourd'hui dans des conditions extrêmement faciles; l'argent pour reports a été abondant de 1/4 à 2/0. Cette facilité de la liquidation a encore stimulé le marché qui s'inscrit, sur toute la ligne, en hausse très sensible.

Notre 3 0/0, qui s'est montré particulièrement soutenu, termine à 87,25, contre 87,70 samedi dernier.

Les fonds d'Etat étrangers gagnent aussi peu à peu du terrain. L'Extérieur espagnol passe à 90,80, l'Italien à 97,40, le Portugais à 62,35, le Serbe à 81,37 et le Turc à 85,40. Les emprunts russes s'inscrivent: le 5 0/0 1891 à 76,70, le 1893 à 74,30, le 5 0/0 1906 à 133,10 et le Consolidé à 91,30.

Nos établissements de crédit font preuve d'excellentes dispositions et ont un marché actif. La Banque de Paris se négocie à 1702, le Comptoir d'Escompte à 1032, le Crédit Foncier à 97, le Crédit Lyonnais à 1715 et la Société Générale à 814.

Les Chemins français sont bien tenus. L'Est se traite à 923, le Lyon à 1200, le Midi à 1163, le Nord à 1708 et l'Orléans à 1395.

Un comptant des obligations des Chemins de fer Economiques cote 366,50.

Le Rio-Tinto a été l'objet d'une vive reprise, passant de 1777 à 1792.

Le st. fr. d'Orléans, all. de Metz à Bordeaux et Havre est rep. de Tabou le 31 janvier.

Le st. fr. d'Alsace, all. de Metz à Bordeaux et Havre est rep. de Tabou le 31 janvier.

Le st. fr. de Metz, all. du Havre et Bordeaux à New-Orleans, est rep. de Téniffes le 29 janvier.

Le st. fr. de Carthage, all. des Antilles au Havre, est rep. de Vera-Cruz le 31 janvier.

Le st. fr. de Québec est parti de Saint-Juan (P.-R.), le 31 janvier, pour le Havre.

Le st. fr. Texas all. du Havre à New-Orleans, est rep. de Vera-Cruz le 30 janvier.

Le st. fr. Michel est parti de Bordeaux le 31 janvier, p. le Havre.

Le st. fr. d'Orléans, all. de Metz à Bordeaux et Havre est rep. de Tabou le 31 janvier.

Le st. fr. de Metz, all. du Havre et Bordeaux à New-Orleans, est rep. de Téniffes le 29 janvier.

Le st. fr. de Carthage, all. des Antilles au Havre, est rep. de Vera-Cruz le 31 janvier.

Le st. fr. de Québec est parti de Saint-Juan (P.-R.), le 31 janvier, pour le Havre.

Le st. fr. Texas all. du Havre à New-Orleans, est rep. de Vera-Cruz le 30 janvier.

Le st. fr. Michel est parti de Bordeaux le 31 janvier, p. le Havre.

Le st. fr. d'Orléans, all. de Metz à Bordeaux et Havre est rep. de Tabou le 31 janvier.

Le st. fr. de Metz, all. du Havre et Bordeaux à New-Orleans, est rep. de Téniffes le 29 janvier.

Le st. fr. de Carthage, all. des Antilles au Havre, est rep. de Vera-Cruz le 31 janvier.

Le st. fr. de Québec est parti de Saint-Juan (P.-R.), le 31 janvier, pour le Havre.

Le st. fr. Texas all. du Havre à New-Orleans, est rep. de Vera-Cruz le 30 janvier.

Le st. fr. Michel est parti de Bordeaux le 31 janvier, p. le Havre.

Les ponts donnant accès sur l'avant-port, ouvrent généralement une heure et demie avant le plein de la mer.

Port du Havre

Navires Entrés

4 st. fr. Amiral Zola, Mahé... Plata

Navires Sortis

21 st. all. Buariva, Graf... Mexique

Par le Canal de Tancarville

31 st. fr. St-Isabelle, Valin... Rouen

Descentes de Rouen

1 st. fr. St. Ang. Tees, Thirby, Melfort, Maywood, st. fr. Latécoère, st. fr. Buisson, st. fr. Barry, st. fr. Sheila, Skeddona.

En route pour Rouen

1 st. fr. st. ang. Hydro, Suanasa Vale, Factor, Presto; st. norw. Balder.

NAVIRES ATTENDUS AU HAVRE

De New-York

De Baltimore

De New-Orléans

De Baltimore

De la Martinique

De la Pointe-à-Pitre

De la Martinique

La Grande Mise en Vente Bon Marché de Blanc, Toiles, Rideaux, etc. aura lieu AUJOURD'HUI LUNDI et Jours suivants

FABRIQUES PARISIENNES

141-143-145, Rue de Paris, 141-143-145

Des AFFAIRES Spécialement traitées en Toiles, Coton, Draps, Taies, Services, Serviettes de Table et de Toilette

SERONT SACRIFIÉS

Exceptionnellement sur tous les Achats de BLANC ET LINGERIE

Aux Fabriques Parisiennes FOURNISSEURS DE L'UNION ECONOMIQUE

De la Côte d'Ivoire

La Grande Mise en Vente Bon Marché de Blanc, Toiles, Rideaux, etc. aura lieu AUJOURD'HUI LUNDI et Jours suivants

FABRIQUES PARISIENNES

141-143-145, Rue de Paris, 141-143-145

Des AFFAIRES Spécialement traitées en Toiles, Coton, Draps, Taies, Services, Serviettes de Table et de Toilette

SERONT SACRIFIÉS

Exceptionnellement sur tous les Achats de BLANC ET LINGERIE

Aux Fabriques Parisiennes FOURNISSEURS DE L'UNION ECONOMIQUE

De la Côte d'Ivoire

Alice Carbury, les lèvres plissées par le plus ironique sourire, était demeurée au milieu de la route, contemplant la voiture jusqu'à ce qu'elle eût disparu à un tournant, et elle murmura alors : — Ah ! non... non, ça serait trop joli comme histoire... ça pourrait être son mari, après tout, à cette dame ?

Il avait donc deviné tout de suite, rien qu'à voir ces deux personnages, ce qu'elle n'avait soupçonné, elle, parce qu'elle connaissait si bien son ancienne maîtresse ? — Tu as vite arrangé les choses, toi, fille ! ça pourrait être son mari, après tout, à cette dame ?

— Petite canaille, va ! tu me faisais donc marcher ? s'écria Hippolyte Bouchu, éclatant de rire. — Mais... on m'affirmerait que la marquise de Rysdale a fait dodo toute seule dans sa chambre et Monsieur le duc de Ponte-Nevo tout seul dans la sienne... que je croirais encore plus aisément que d'admettre qu'ils sont amant et maîtresse... Ne hausse donc pas les épaules !... tu ne connais pas cette femme !... quand elle était mariée... et ça pouvait sembler sans danger pour elle, ou à peu près, de s'en donner à sa guise... Elle avait une brute de mari qui s'écroulait au matin au soir et passait les quinze jours qui lui restaient dans son château avec elle, sans lui adresser la parole... et j'avais continuellement dans cette maison, des trente, des quarante personnes et tout ce que tu peux imaginer de plus joli, de plus séduisant, comme jeunes gens... comme beaux séigneurs... amoureux de toute aventure... il y en avait même qui s'engageaient à l'épouser, tellement on était certain que le mari disparaîtrait avant longtemps. Mais aucun... aucun, m'entends-tu ?

— Et tu n'as même pas idée d'une coquette comme celle-ci, qui, pour bien avoir la certitude qu'elle ne garderait même pas à une surprise... me gardait continuellement avec elle !... Oui, tout le temps que j'ai été en son service, je couchais dans une petite pièce voisine de sa chambre, et dont la porte restait ouverte, pour qu'elle ne tût à m'appeler quand elle avait besoin de moi... et je te dis que ja-

mais, alors, elle n'a appartenu à un homme... jamais... On peut bien dire, au contraire, que ceux sur qui elle daignait jeter les yeux, lui appartenaient corps et âme... Je serais joliment étonnée qu'elle ait changé en quoi que ce soit... Je lui ai trop entendu dire tout ce qu'elle pensait des hommes... Elle s'amourrait, voilà tout... elle se donne des sensations... mais elle redoute par trop les conséquences ; et il faudrait vraiment, que ce ne soit plus elle, pour qu'elle s'abandonne à un monsieur qui ne serait pas... qui ne devrait pas être son mari... — Enfin, fit le bel Hippolyte, ébranlé par la certitude de son amie, l'as remis le grappin dessus... et tu ne vas plus là-là, je pense ? — Pas plus, mon gros chéri, ajouta-t-elle en se penchant à son bras, que je ne te permettrai de me lâcher, toi, maintenant que j'en ai !

soin de personne et qui peuvent se faire respecter ! — Marche donc pas trop vite, mon petit. On s'est trouvé tous les deux... on s'entend bien... On verra... Et comme il voulait lui prendre un baiser, elle refusait ses lèvres, en prononçant avec tout autant de pudeur qu'aurait pu le faire la marquise de Rysdale : « Tes fous... Quand il y a tant de gens qui peuvent nous voir ! Elle lui échappait si finement qu'il lui jetait dans un sourire de dépit : — Couleuvre, va ! Et il ajoutait en lui-même : « Que tu le veuilles ou que tu ne le veuilles pas, je finirai bien par te tenir... geuse de petite Anglaise ! » Car une telle femme, et si jolie, et qui mettait la main sur de tels secrets, et qui avait tant d'intelligence, de rouerie, cela valait bien une fortune !

(A suivre.)

PONCE LA BERGÈRE BLANC

40, Rue Thiers

LUNDI 2 FÉVRIER

et Jours Suivants

Téléphone 17.11

Maison Unique en son Genre — Prime à tout Acheteur

Téléphone 17.11

REVUE COMMERCIALE

BLÉS. — Si le mois de janvier a été excellent, un redoublement maintient le sol à 60 p cent quinze jours, c'est à grande profondeur; avec la température moins froide que nous avons maintenant, le degré peu à peu, mais la racine du blé est des plus présentes à de brèves et brusques changements même de plus d'importance, et on peut dire que nous sommes en ce moment dans une période très critique. Évidemment, il y a beaucoup de chances pour que le blé traverse victorieusement, mais il n'y a pas à se dissimuler que des gelées soudaines peuvent causer des dommages considérables et le pis, c'est qu'on ne peut s'en apercevoir de suite, et qu'il faut attendre la reprise de la végétation pour savoir si le froid a été meurtrier.

Les vendeurs de blé cherchent à mettre à profit cette période redoutable pour la future récolte pour faire de la ferme. Il est bien entendu que si notre future récolte était touchée, rien ne résisterait à cette constatation, et nous aurions une forte poussée de hausse; mais rien n'est moins certain et chacun est dans l'expectative.

Cette expectative est tellement à l'ordre du jour que les acheteurs ne répondent pas aux arguments des détenteurs et ils ne font presque rien.

La menagerie de blé tranquillement ses achats de blés étrangers et elle ne paraît pas se précipiter outre mesure des prétentions de la culture, car elle suit fort bien que si les prix pratiqués chez nous dépassent une certaine limite, l'importation est à notre portée; dans cet ordre d'idées, on a fait depuis huit jours, sept ou huit chargements à livrer de froments exotiques, principalement à destination des ports de la côte Ouest.

Nous avons vu dans nos revues précédentes que les stocks invisibles sont plus importants que de coutume, ce qui démontre que les fermiers sont loin d'avoir vendu par douzaines, aussi l'avenir des prix dépend-il plus que jamais de la situation à l'étranger et de l'apparence de la future récolte. Les pays exportateurs disposent dans l'ensemble de fortes réserves qui seront sûrement jetées sur le marché mondial en temps et lieu à beaucoup de chances pour que la condition des blés soit au moins normale à la sortie de l'hiver.

C'est pourquoi nous continuons à croire à une baisse des prix dans un avenir plus ou moins éloigné, baisse qui sera d'autant plus sensible si un raffermissement favorisant l'importation se produit pendant les semaines qui vont suivre immédiatement.

Nous croyons qu'on ce qui concerne le Danube, les offres seront abondantes. Quant à la Russie, ce ne sont pas les éléments d'un trafic actif qui lui manquent, mais il est fort possible qu'avec l'aide de prêts d'argent consentis par le gouvernement,

le blé continue à être offert parcimonieusement, ou du moins qu'il en soit ainsi jusqu'à ce que les détenteurs aient l'assurance d'un bon départ de la nouvelle récolte.

Voici la cote des blés étrangers :

Cote anglaise	Porta français	Rendus aux usines
Australie... 35/6 à 36/3	20 00 à 20 90	28 00 à 28 00
Walla... 37/6	20 90	28 90
Sud-Russie 33/6	19 90	27 90
Danubé... 32/6	18 30	26 30
Plata... 33/6	19 30	27 30
Manitoba... 33/6	18 30	26 30
Allemand... 32/6	18 75	26 85

AVOINES. — On voit peu d'avoines de pays en Beauce, en Brie et dans le Centre, et les prix au départ restent soutenus. Dans la région du Nord, ainsi qu'en Normandie, les offres en avoines blanches sont importantes et les prix très lourds; par ailleurs, la consommation emploie beaucoup d'avoines exotiques et ne souffre pas du peu d'abondance des offres d'avoines indigènes mises à sa disposition.

En disponible, on cote les avoines grises de Beauce de 10 à 20 25; les avoines grises de Brie, 20 25 à 20 35; les avoines grises de l'Eure, 20 2 25; les rougettes, 19 75 à 20 fr.; les noires du Centre de 20 75 à 21 25; les grosses noires jusqu'à 23 fr. en belle qualité, le tout rendu Paris ou parité.

Les avoines étrangères sont calmes. On cote: avoines noires Graines disponibles, 20 60; avoines noires Irlande disponibles, 19 50; avoines noires de Suède disponibles, 20 25; 4 de janvier, 20 75; 6 de janvier, 21; avoines noires Liban Russie disponibles, 18 60; 4 de janvier, 18 60; 4 de mars, 18 75; avoines blanches Pétersbourg Russie disponibles, 18 25; 6 de janvier, 18 20; avoines Plata 4 de mars, 18 50; le tout quai Paris ou parité.

Société Anonyme du Journal "LE HAVRE" 112, boulevard de Strasbourg

IMBIBESIE

Alph. — Brochures — Cartes. Catalogues. — Cylindres. — Commaisons. — Répertoire. — Mémoires. — Registres. — Têtes de Lettres, etc., etc.

STERÉOTYPES

LETTRES DE DÉCES depuis 6 fr. le cent

Ateliers: 35, rue Fontanelle, 35

LES MALADIES DE LA FEMME

Pendant trente ou quarante années, c'est-à-dire pendant la plus belle partie de la vie, le destin de la Femme est de souffrir et de craindre pour ses jours.

C'est des désordres de la menstruation que dérivent les Maladies de la Femme.

En effet, la liberté ouvre chez la Femme File lère des AFFECTIONS LYMPHIATIKES: anémie, pâles couleurs, amaigrissement, pertes blanches, etc. Plus tard, chez la Femme, surviennent les affections de l'Utérus, Hémorragies, Ulcérations, Métrites aiguës et chroniques, Fibromes, Ovarite, Salpingite, Suites de Couches, Varices, Phlébites, avec tout le cortège de maux d'estomac, crampes, algues, migraines, idées noires.

Le RETOUR D'ÂGE s'accomplit ensuite, entraînant avec lui une suite de maux: Affections nerveuses, Vertiges, Étourdissements, Constipation, Pertes utérines, Tumeurs, etc.

A la Jeune Femme, à la Femme, à la Mère, il faut dire et redire: Tous vos maux ont une cause commune: Les TROUBLES DE LA CIRCULATION DU SANG. C'est donc sur le sang qu'il faut agir.

Vous avez un remède unique au monde, la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

exclusivement composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques. C'est le régulateur idéal de la circulation sanguine, et toute Femme soucieuse de prévenir, de soulager et de guérir les maux inhérents à son sexe, doit en faire usage à intervalles réguliers.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est faite exprès pour guérir toutes les maladies intérieures de la Femme, et elle a son acclat des milliers de guérisons.

Le flacon, 3 fr. 50 dans toutes les Pharmacies; 4 fr. 10 franco gare. Les trois flacons 10 fr. 50 franco contre mandat-poste. Pharmacie Mag. DUBOIS, à Rouen.

Notice contenant Renseignements gratuits

DEPOTS: — Pharmacies: AU PILON D'OR, 20, place de l'Hôtel-de-Ville; Jardin, rue d'Étretat, Guinecette, rue de Paris; Balles-Centrales, rue Voltaire; Vainis, rue de Normandie; Thuret, 288, rue de Normandie; Houbreque, rue Cassini-Indivigne; Postel, rue de Normandie; Brayer, rue Gustave-Brémont; Saint-Lô, 75, rue Jacques-Léon; David, cours de la République; — Sanette; — Vavasseur; — Gravelle; — Debenille; — Harleur; — Zeuille; — Oteville; — Achelin; — Houvray; — Martinis; — Souley; — St-Jean; — Tessier; — Laitier; — Bube; — Fouache; — Lebrun; — Leseigneur; — Lilicorne; — Lemercis; — Godeville; — Buisson; — Soumette; — Sanson; — Crigollet; — Vatteumet; — Éretat; — Larcher; — Fleury; — Baudot; — Gouttenoire; — Rocquigny; — Trouville-Lacoste; — Honfleur; — Lelandais; — Sizarat.

AUCUNE DOULEUR NE RÉSISTE

Plus de Migraines, plus de Maux de tête, plus de Névralgies

Vous qui Souffrez, N'hésitez pas :

PRENEZ UN CACHET « KARL »

Le cachet KARL est un médicament dont l'action n'est comparable à aucun autre remède. Il calme instantanément les douleurs les plus rebelles quelle qu'en soit la cause.

Migraines, Névralgies, Maux de tête, Maux de dents, Rhumatismes, Fièvre, Courbatures, Grippe, etc., etc., ne résistent pas à plus d'un ou deux cachets. Cette action calmante est ainsi accompagnée d'une action tonique et fortifiante.

Les cachets KARL peuvent être pris à n'importe quel moment et avec n'importe quoi. Son action ne produit aucune fatigue pour l'estomac et l'usage fréquent n'a aucun inconvénient pour les personnes délicates. Exiger les Cachets KARL et refuser tout produit similaire. Aucun produit, aucun remède préconisé pour les migraines et les névralgies ne lui est comparable.

Les cachets KARL sont livrés en boîtes métalliques de 1 cachet. La pâte de l'hostie est pure, sans aucun produit colorant.

PRIX: 0 FR. 30 — LES 12 CACHETS: 3 FR.

EN VENTE: Toutes bonnes Pharmacies et principales Drogueries médicales, France et Étranger

Dépôt au PILON D'OR 20, Place de l'Hôtel-de-Ville, Le Havre

BOURSE DU HAVRE

Cote des Actions au Havre rédigée par MM. les Agents de Change le 30 Janvier 1914

INITIALES ET DÉSIGNATION	ACTIONS	VERSES par chaque Action	DATES des JOUISSANCES	ACTIONS	ANCIENS PRIX PAÏÉS	PREX de la Semaine
BANQUES						
Fr. 200 33	1.000	100	27 déc. 1914	De France	4.350	4.350
13 — 500	500	50	8 avril 1913	Comptoir de Commerce de Havre, Caen et C.	830	830
40 — 500	500	50	18 déc. 1913	Crédit Havrais	825	825
50 — 1.000	1.000	100	1 oct. 1913	Société Havraise de Banque et d'Assurances	1.120	1.120
COMPAGNIES D'ASSURANCES						
41 — 1.000	500	125	21 avril 1913	Nlle Maritime du Havre	900	900
42 — 1.000	500	125	5 mars 1907	Cie d'Assur. Maritime, Régénér. Commerce	800	800
43 — 1.000	500	125	5 mars 1913	La-Fortune	950	950
44 — 1.000	500	125	30 nov. 1913	Le Commerce	850	850
45 — 1.000	500	125	30 nov. 1913	Havrais d'Ass. Maritimes	850	850
46 — 1.000	500	125	30 mars 1907	Société Anonyme L'Amplificatrice	850	850
47 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Cie Anonyme La Salamandre	475	475
BATEAUX À VAPEUR ET À VOILES						
48 — 1.000	500	125	1 oct. 1913	Cie Normande de Pêcheurs à vapeur	1.700	1.700
49 — 1.000	500	125	27 août 1913	Cie des Pêcheurs à vapeur du Financier	1.100	1.100
50 — 1.000	500	125	26 déc. 1913	Chargement Réunis actions	610	610
51 — 1.000	500	125	30 nov. 1913	ditto (parts de Fondateurs)	95	95
52 — 1.000	500	125	30 nov. 1913	Cie des Voiliers Havrais	1.000	1.000
53 — 1.000	500	125	30 nov. 1913	Cie des Pêcheurs à vapeur à vapeur	610,611	610,611
54 — 1.000	500	125	30 nov. 1913	Mais de Commerce Général Ambrard	500	500
55 — 1.000	500	125	30 nov. 1913	ditto	500	500
56 — 1.000	500	125	30 nov. 1913	Cie de Navigation, Ed. Corbiel et C. Act. Oblig.	525	525
57 — 1.000	500	125	30 nov. 1913	Société Navale de l'Est. Oblig.	500	500
58 — 1.000	500	125	30 nov. 1913	ditto	500	500
59 — 1.000	500	125	30 nov. 1913	ditto	500	500
60 — 1.000	500	125	30 nov. 1913	ditto	500	500
DIVERSES						
61 — 1.000	500	125	25 oct. 1913	Consolidés de la Seine	1.700	1.700
62 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Cie des Baux du Havre	2.300	2.300
63 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto	1.050	1.050
64 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto	440	440
65 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Société Anonyme du Journal du Havre	1.440	1.440
66 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto	1.335	1.335
67 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto	800	800
68 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto	298	298
69 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Cie Hav. Mag. publ. et de Mag. Génér. Anx.	585	585
70 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Actions Dock de Pont-Rouge	285	285
71 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Oblig. Dock de Pont-Rouge	475	475
72 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Actions Dock de la Bourse (central)	475	475
73 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Actions Cie de Tranzway	515	515
74 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Obligat. ditto	435	435
75 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Obligat. ditto	250	250
76 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Obligat. ditto	215	215
77 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Société Anonyme des Charbonniers et Ateliers de St-Sébastien	1.505	1.515
78 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto Obligat. 4%	475	475
79 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Société Hav. d'Énergie élect.	580	575 30
80 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto	375	375
81 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto Obligat. 4%	289	290
82 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Société Havraise Cléfontaine	—	—
83 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Fondateurs de l'Action	—	—
84 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto	—	—
85 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Société Havraise de Navigation et de Commerce de la Haute mer (Belle Islette)	—	—
86 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto	—	—
87 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto	—	—
88 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto	—	—
89 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Société de Grand Commerce et d'Industrie de la Haute mer (Belle Islette)	420	420
90 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	ditto	400	400
91 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Crédit Commercial (W. et C.)	805	805
92 — 1.000	500	125	1 janv. 1914	Établissements L. Noël et Péan	525	525

BRACHAT

TOUS BRONCHITES CATARRHES GUÉRIS par les

DENTIERS

SOLIDES BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE

52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

Relait les DENTIERS cassés ou mal faits ailleurs

Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures

Dents à 1 fr. 50 - Dents de 12 fr. 50 - Dentiers dep. 35 fr. Dentiers haut et bas de 140 fr. 00, de 200 fr. 100 fr.

Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

HOMÉOPATHIE

Exécution des Ordonnances homéopathiques JOUR ET NUIT

A la Pharmacie du Square Saint-Roch 42, Rue d'Étretat, 42

Dépôt des Produits Favrechon L.65371

ON DEMANDE UN OUVRIER

peu sérieux et actif, pour l'entre-prise de nettoyage et de réparation facile et recettes. On mettra au courant, en-viron rue d'Étretat ou place Thiers.

Écrire au bureau du journal aux initiales N. V. E. 1.2 (37112)

ON DEMANDE UNE ÉMBAËTER

de 7 mètres, en bon état.

Paire offres boîte postale n° 237. 1.4 (37377)

A VENDRE BON FOIN DE MARAIS

Bien récolté

S'adresser à M. F. POUCHET, huissier à Hardeur. (3751)

L'HERMITINE

guérit radicalement pleurs, blessures et toutes affections de la peau, empêche toute suppuration. Nous engageons nos lecteurs à l'employer.

Toutes pharmacies ont un Directeur des Usines, à Villebeur (Seine-Inf.). Prix: 3.50 26 J. 2.16 237.2m. (3343)

ME SYLLIA

dont la renommée s'étend de plus en plus, donne tous les Renseignements sur les événements de la vie par les Cartes et les Lignes de la Main.

Travail soigné et tout confort. — Recueil de 9 heures à 7 heures, 2, Rue Malherbe, près du Théâtre. (Entrée facile). — Vente par correspondance. — Discretion. — Prix Modérés.

BIEN RETENIR LE NUMÉRO 32.2.38822

PRÊT 4 0/0

à toute personne gênée.

Credit Général, 23, r. Pigalle, Paris (Lafayette) (428)

A La Samaritaine

74, Rue Voltaire et Place Gambetta

MISE EN VENTE DE BLANC

Occasions vraiment Remarquables en

TOILES - SERVIETTES - DRAPS - SERVICES DE TABLE

SPÉCIALITÉ DE RIDEAUX, STORES ET BRISE-BISE

SEVESSAND FRÈRES

25, rue du Général-Faidherbe

Coutellerie et Couverts de Table — Articles en métal

CARTES A JOUER

2.6 10.4.14.18.22.26 (6536)

AVIS à tous les Commerçants

BAISSE DES COMMISSIONS

Conditions Nouvelles sur la

VENTE de Fonds de Commerce LÉON DUBOIS

(Domicile: Villa Morice, Harfleur)

Bureau: 2, rue du Chillon, 2 - LE HAVRE

Commission 2.0/0 au lieu de 3.0/0

Commission minimum 50 fr. au lieu de 100 fr.

Pas de Commission à payer à l'acheteur

Cession de Fonds

Madame Aline JOUVE, demeurant au Havre, rue de la Grille, n° 12, a par acte s. s. p., en date du 30 janvier 1914, vendu le fonds de commerce de Café-Restaurant, qu'elle exploite à la dite adresse.

La prise de possession a été fixée au 16 février prochain.

Élection de domicile pour l'exécution de cette cession est faite au Havre, 2, rue du Chillon, chez Léon DUBOIS, où les oppositions au paiement du prix seront reçues s'il y a lieu. (2e insertion).

Cession de Fonds

Madame ortuée CORDIER, demeurant au Havre, rue Palfay, n° 10, a par acte s. s. p. en date du 30 janvier 1914, vendu le fonds de commerce de Café-Débit-Mobilier qu'elle exploite à la dite adresse.

La prise de possession aura lieu le 1er mars prochain.

Élection de domicile pour l'exécution de la présente insertion est faite au Havre, 2, rue du Chillon, chez Léon DUBOIS, où les oppositions au paiement du prix seront reçues s'il y a lieu. (2e insertion).

BIENS à Louer

A LOUER pour Pâques prochain

1er et 4e ÉTAGES situés dans une maison de maître, à la Reine. Beaux appartements. S'adresser pour traiter en l'étude de M. POTEL, 49, rue Havre. — L.1 (3038)

AVIS à tous les Acheteurs

Je suis Achat d'affaires ne faisant pas payer ma réclame par l'acheteur.

Ni frais d'insertions

Ni Fournitures Timbrées

Léon DUBOIS, 2, rue du Chillon

Fonds de Commerce en tous genres à vendre à tous prix

Commerces agréables pour dames

AVIS à TOUS

Pour augmenter son revenu sans quitter emploi s'adresser à Léon DUBOIS, 2, rue du Chillon, 2 - Le Havre (3716)

L'Administrateur-Délégué-Gérant: O. RANDOLET

ON DEMANDE UN APPRENTI

imprimeur sur machines rotatives de la Maison DERRIY (4, 6 et 8 pages)

Ve par Nous, Maître de la Villa de Havre, pour la finalisation de la signature O. RANDOLET, apposee ci-contre

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

par les beaux steamers

Augustin-Normand, Gaselle, Hivondelle, La-Dives, Lu-Touques, Rapide, Travielle, Deauville, La-Islette, Ville-d'Isigny

Février	HAVRE	HONFLEUR
Lundi.....	2 11 15 15	12 30 16 15
Mardi.....	3 11 15 15	13 30 16 15
Mercredi..	4 12 15 16	14 30 17 15

Février	HAVRE	TROUVILLE
Lundi.....	2 11 15 15	15 45 13 30
Mardi.....	3 11 15 15	16 45 14 30
Mercredi..	4 12 15 16	17 45 15 30

Février	HAVRE	CAEN
Lundi.....	3 11 33	11 30
Mardi.....	4 11 45	12 30
Mercredi..	5 12 15	13 30

En cas de mauvais temps les départs peuvent être ajournés.

AVIS AU COMMERCE

M. le Réclamateur à H. H. 73 Billes Tulipier chargées par l'usine Manufacturiers Compagny à Caen, sur le vapeur anglais W. L. L. L., entré dans notre port le 7 janvier, est prêt de se présenter immédiatement, son connaissance chez M. CORBIEL et C., consignataires, 83, place Gambetta, afin d'éviter la nomination d'un gérant.

Les marchandises sont sur le quai, aux risques et périls des réclamateurs (3714)

Au Gaspillage

5 et 7, rue Thiers

HAVRE

45-47, rue Jules-Ansel

AUJOURD'HUI LUNDI, 2 Février, et toute la Semaine

Grandes Ventes après Inventaire

SOLDES A TOUS LES RAYONS

RABAIS

RABAIS



d'inventaire

50 & 80 %



d'inventaire

Merveilleuses Occasions

LES MAGASINS SERONT FERMES DE MIDI A DEUX HEURES

NOMBREUSES RECOMPENSES
ONT 14 DIPLOMES
D'HONNEUR



SCEAU DU COUVENT

EAU DES JACOBINS
DES FRÈRES GASCARD DE ROUEN

Ancien cordial très populaire, d'une puissance merveilleuse pour combattre **APOPLEXIE**, Etourdissements, Choléra, Indigestions, Paralysies, Syncopes, Vertiges, etc. Flacon 2 fr. 50. — Exiger : 1° Le Sceau du Couvent (voir ci-contre); 2° Un Jacobin et les mots **Frères Gascard** moulés dans le verre. — **GROS A BIHOREL-LÈS-ROUEN.**

Dépôt au Havre : Chez MM. LEVASSEUR ET Co rue du Lycée, 1, chez M. R. LEDUC, 6^e Ph^o des Halles Centrales, rue Voltaire, et chez M. DELAFONTAINE, ph^o, pl. de l'Hôtel-de-Ville, au Havre.

116 → (2179)

MARGARINE "La PRIMROSE"

Exquise pour la table
Excellente pour la Cuisine

Est vendue dans tous les Quartiers du Havre

DÉPOSITAIRE : **A. LECANU**

88, rue Jules-Le-Cesne — Téléphone 10.30
LJ (714)

M^{ME} ANDRÉANI

Voyants - Corse - Astrologie

Dit les noms et dates. — Lignes de la main. — Tarots.

72, Rue Victor-Hugo, 72

De 9 h. à 6 h. (3^e étage)

Traite par Correspondance (87182)

CAVES GÉNÉRALES

Rhums

RHUM A. D. JOHNNY.	Le Litre	2 30
RHUM MONOPOLE)	2 50
RHUM CHOPART.)	3 »
RHUM CRÉOLE (Grande Marque Hors Concours) La	Bouteille	3 50
RHUM ROUSSEAU très vieux)	5 »

POUR VOUS PROUVER que je vends le meilleur marché je vous fais 20 0/0 sur tous les CATALOGUES que vous recevrez

Pour les Montres, Bijoux, Orfèvrerie et Garnitures de Cheminée

48, rue Voltaire **LELEU** Téléph. 14-07

BIJOUX FIX — Comptoir spécial de décorations (37422)

3 FR. par jour, chez soi. Trav. fac. s. caution.

5 FR. Echant. gratuit. — Ecrire, répond à tous.

FOD, 30, avenue Philippe-Auguste, Paris. LJ:890)

Fonds de Commerce à vendre

POUR CÉDER ou ACHETER un bon FONDS DE COMMERCE, au Havre ou dans la Région, adressez vous, en toute confiance, à l'INDICATEUR COMMERCIAL, 92, rue de Paris, au Havre. LMEV (6310)

A LA BOULE D'OR

AUJOURD'HUI LUNDI 2 FÉVRIER

GRANDE VENTE ANNUELLE

DES

APRÈS

INVENTAIRE

OCCASIONS

APRÈS

INVENTAIRE

TRÈS FORTS RABAIS A TOUS LES RAYONS

Les Magasins seront fermés de Midi à 2 heures